

L'EAU A SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX A TRAVERS LES ARCHIVES COMMUNALES

EXPOSITION du 14 septembre au 12 octobre 2017

Hall d'honneur de l'Hôtel de ville



AmSP : 8Fi1/1, 4NUM3

Archives municipales de **Saint-Paul-Trois-Châteaux**

SOMMAIRE

A – COURS D'EAU

1 – Réseau hydrographique Est	5
2 – Réseau hydrographique Nord	8
3 – Réseau hydrographique Nord-Ouest / Ouest / Echaravelles	10
4 – Réseau hydrographique Ouest / Sud-Ouest / Roubine	12

B – EAU POTABLE

1 – Fontaine / Source	23
2 – Fontaines publiques	27
3 – Réseau d'eau potable	35

C – ASSAINISSEMENT

1 – Ravins	38
2 – Le territoire dans les années 50	41
3 – La ville	44

D – IRRIGATION

1 – Irrigation avant les grands aménagements	
- Etablissement des maristes	46
- Saint Vincent	48
- Bellevue	49
2 – Canal de Pierrelatte	51

E – CANAL DE DONZERE-MONDRAGON

1 – Emprise	55
2 – Irrigation	60

INTRODUCTION

Cette exposition se veut d'abord complémentaire de celle proposée par la Société d'Archéologie et d'Histoire concernant la Robine, le cours d'eau principal parcourant d'Est en Ouest le territoire de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Elle est aussi motivée par le fait que bon nombre des plans de grand format se rapportant à l'eau sous ses différents aspects, conservés par les Archives municipales, viennent de faire l'objet d'une opération de numérisation. C'est ainsi une première occasion d'exploiter ces documents, devenus plus accessibles, sur le plan documentaire, et pour certains comme illustrations.

Ces documents donnent ainsi quelques éclairages sur les cours d'eau en général, au-delà de la seule Robine, sur le phénomène de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement dans un contexte de globalisation, et sur l'irrigation, la troisième fonction prévue pour le canal de dérivation de Donzère-Mondragon

Ils peuvent évidemment faciliter une étude scientifique sur la gestion de l'eau sous tous ses aspects ou plus sérielle, à l'instar du mémoire intitulé «la gestion de l'eau par la Communauté de Saint-Paul-Trois-Châteaux» produit en 2000 par Olivier Ceselli.

Cette opération de numérisation n'a porté que sur les plans antérieurs à 1960. Les plans de même nature, postérieurs qui devraient être numérisés en 2017 ou 2018, ne sont pas ici présentés.

Ce choix, un peu artificiel, n'est pas non plus dénué de sens dans la mesure où l'année 1960 constitue une année charnière pour l'histoire de la collectivité en général et plus spécifiquement de son territoire.

1960, c'est surtout l'année d'une rénovation cadastrale majeure. Aucun nouveau plan n'avait été dressé depuis 1810. 1960, c'est aussi l'implantation de l'usine de séparation isotopique du Commissariat à l'Energie Atomique.

Il est vrai que celle-ci est majoritairement construite sur le territoire de Pierrelatte et qu'en ce qui concerne Saint-Paul, le premier grand chambardement territorial s'est déjà joué avec la construction du canal de dérivation des eaux du Rhône, dit de Donzère-Mondragon de 1947 à 1952. La rénovation cadastrale qui suit les opérations de remembrement initiés dès 1953, vient ainsi à point.

A - COURS D'EAU

L'écoulement de l'ensemble des eaux du territoire se fait naturellement d'Est en Ouest et plus précisément de l'Est vers le Sud-Ouest en direction du Rhône ou d'un de ses affluents ou du canal de dérivation. La plupart des cours d'eau ou ruisseaux qui parcourent le territoire résultent de sources, de nappes perchées, situées sur les territoires voisins : Clansayes, La Garde Adhémar, Saint-Restitut.



Territoire de Saint-Paul-Trois-Châteaux et cours d'eau identifiés. Tableau d'assemblage du plan cadastral de 1810. AmSP, 8Fi1/1, 4NUM3

1-RESEAU HYDROGRAPHIQUE EST

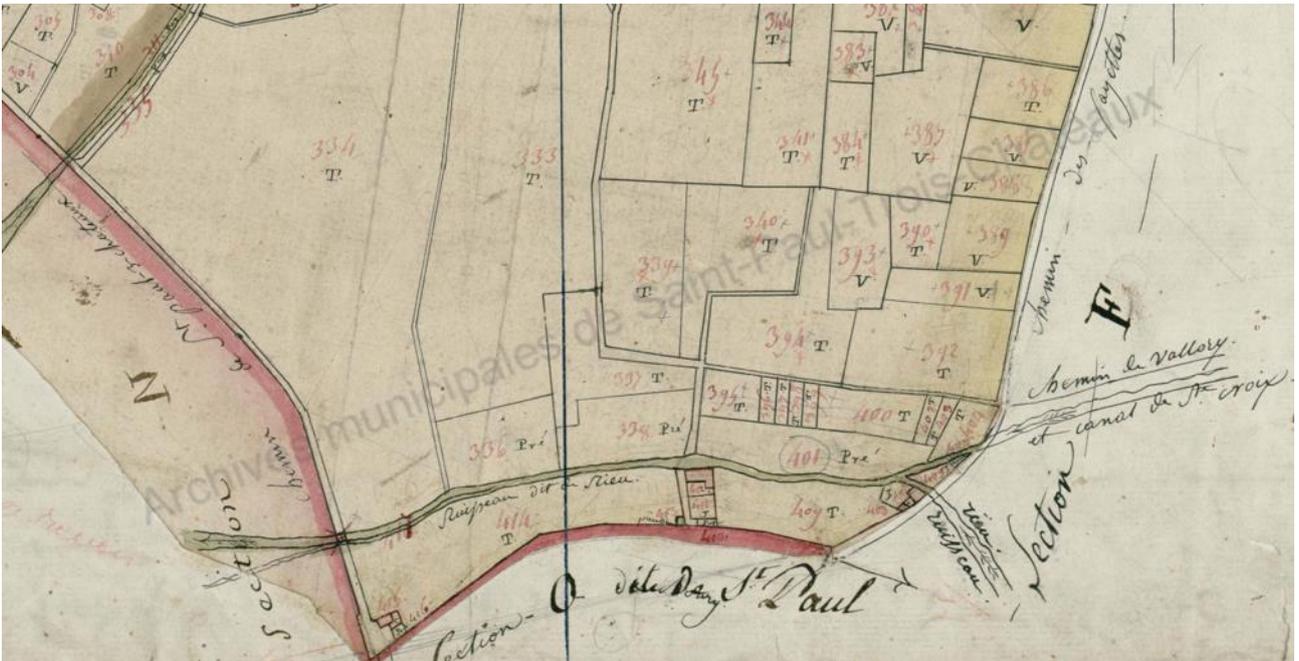
Ce réseau a pour cours principal la Robine, mais qui ne porte en fait ce nom qu'au-delà de la ville de Saint-Paul, à l'Ouest. A l'Est de la cité, ce qui va l'alimenter, s'appelle depuis sa source "mère de Saint-Restitut" puis à partir de la jonction de celle-ci avec la maire de Clansayes, "le Rieu".



Mère de Saint-Restitut, mère de Clansayes (partie sud), le Rieu. Plan cadastral de la section F dite des Miégesolles, 1810.
AmSP, 8Fi1, 4NUM3

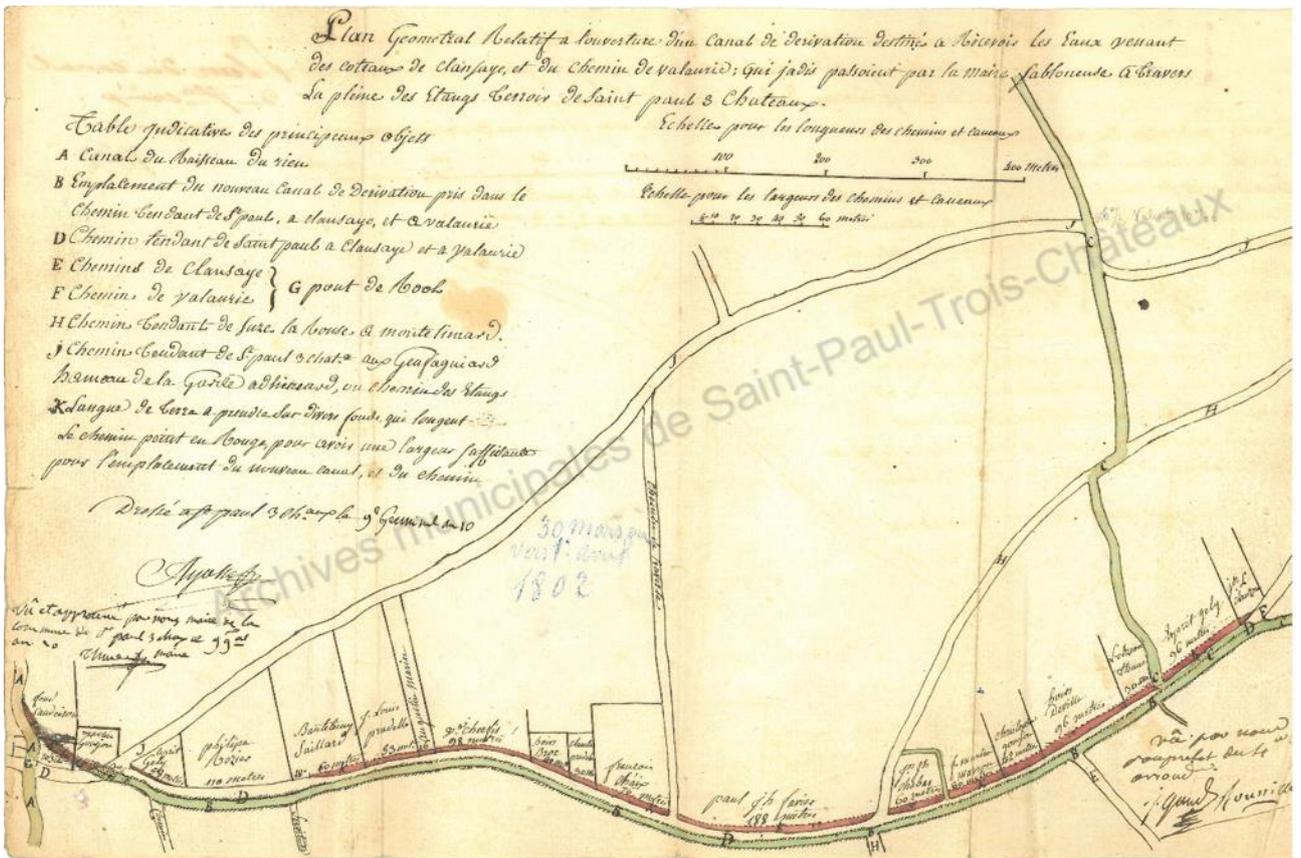


Mère de Clansayes dans sa partie nord. Plan cadastral de la section E2 dite de Chatillon, 1810.
AmSP, 8Fi1, 4NUM3



Le Rieu dans son contournement de la cité, au nord, et sa jonction avec le canal de Sainte-Croix qui s'y déverse. Plan cadastral de la section C2 dite des Chanabassets, 1810.
AmSP, 8Fi1, 4NUM3

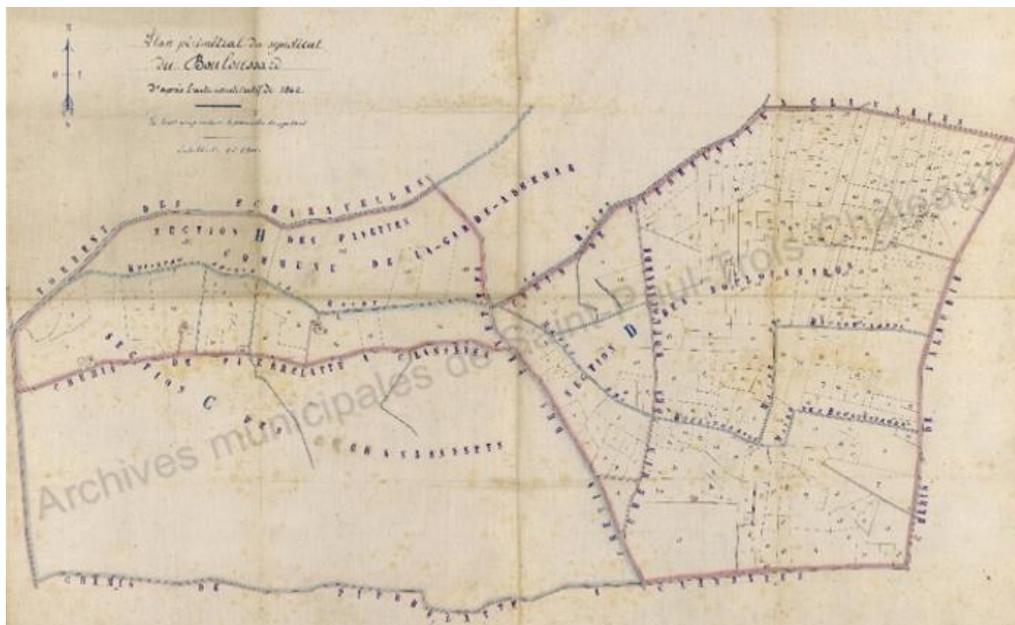
Le canal de Sainte-Croix longe le chemin de Valaurie à Saint-Paul. Il n'est pas un cours d'eau, il permet de récupérer les eaux du chemin et certaines eaux de Clansayes. Il se jette dans le Rieu.



Canal de Sainte-Croix à son ouverture. Plan géométral, 1802.
AmSP, 5011

2-RESEAU HYDROGRAPHIQUE NORD

Trois cours d'eau structurent le réseau nord. Les Echaravelles qui prennent leur source sur Clansayes, le Rozet qui vient aussi de Clansayes, notamment du ravin des Alyssas et se jette dans les Echaravelles et la maire des Bouloussards qui elle alimente le Rozet. Les trois sont gérés par un même syndicat qui prend le nom de syndicat du Bouloussard englobant notamment les collines de Chanabasset.



Syndicat du Bouloussard. Plan périmétral, 1862.
AmSP, 506



Le Rozet. Plan de la Compagnie des Phosphates, 1890.
AmSP, 405

La plaine entre les collines de Chanabasset et la cité et entre le chemin de La Garde à l'Ouest et le chemin des Fayettees à l'Est est traversée du nord au sud par la mère de l'Eperonnière qui naît au pied des collines et qui plus au sud rejoint la Robine. A cette jonction, la mère porte le nom de "mère de l'Estang" en 1810.



Mère de l'Eperonnière. Plan cadastral de la section C2 dite des Chanabassets, 1810. AmSP, 8Fi1, 4NUM3

3-RESEAU HYDROGRAPHIQUE NORD-OUEST / OUEST : ECHARAVELLES

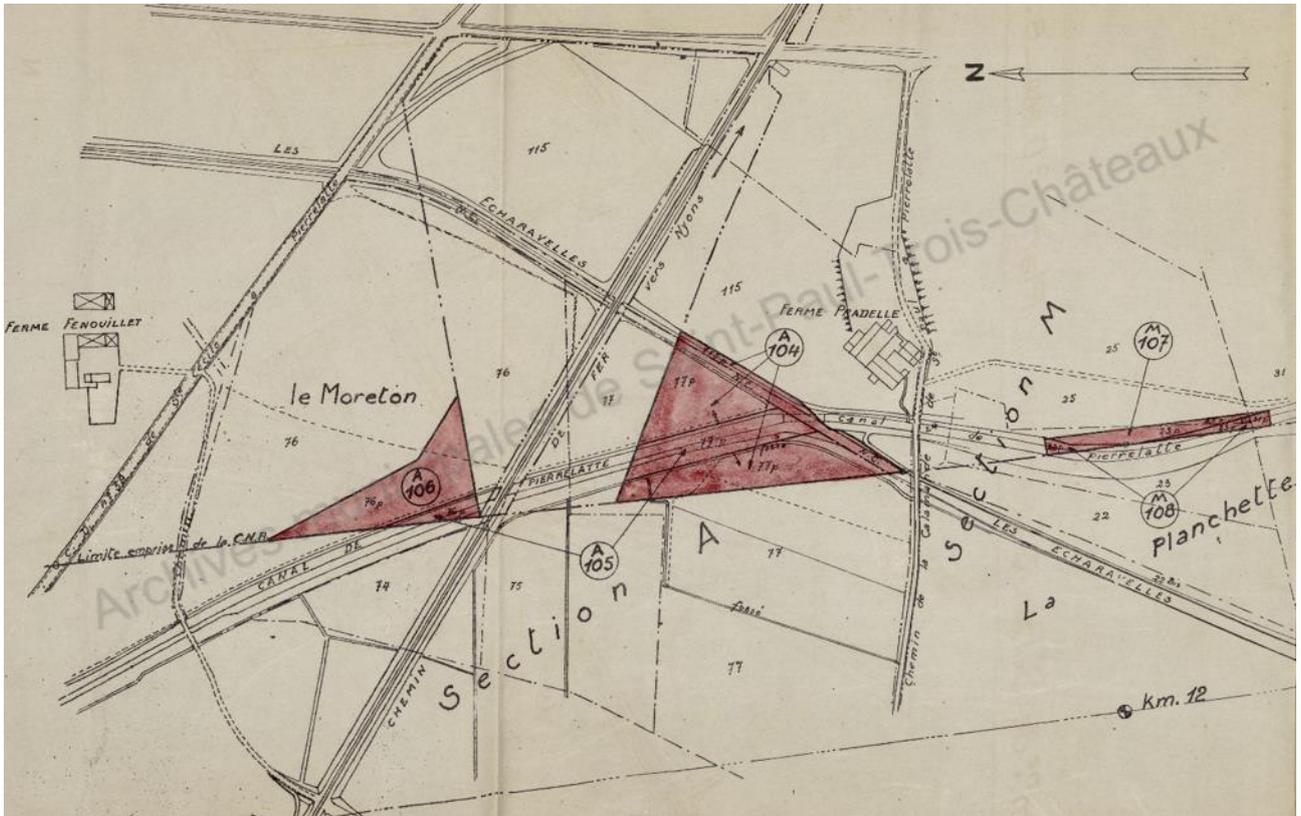
Les Echaravelles forment une bonne partie de la limite entre Saint-Paul et La Garde dans la partie nord. Au débouché dans la plaine ce cours d'eau se trouve aussi faire frontière avec Pierrelatte. Mais ses crues parfois importantes s'avèrent dévastatrices pour les terres avoisinantes. Un conflit récurrent oppose les trois communes. Un arrêt royal en 1755 essaie d'y mettre un terme en, déplaçant le lit du cours d'eau, qui dès lors dans cette partie sud-ouest, passe désormais essentiellement sur le territoire de Saint-Paul, et en définissant précisément les devoirs de chacune des communes dans les travaux de répurgement. En 1811, une délibération du conseil municipal de Saint-Paul pointe du doigt les communes partenaires qui n'auraient réalisé aucuns travaux depuis 1755 !

Le problème n'est vraiment réglé qu'avec le canal de Donzère-Mondragon qui en coupe définitivement le cours, les Echaravelles se déversant dans le contre-canal.



Lits des Echaravelles, ancien et nouveau, ce dernier passant à l'Est du domaine de Fenouillet et à l'Ouest de celui de la Calamande. Plan, 1803.

AmP, 503



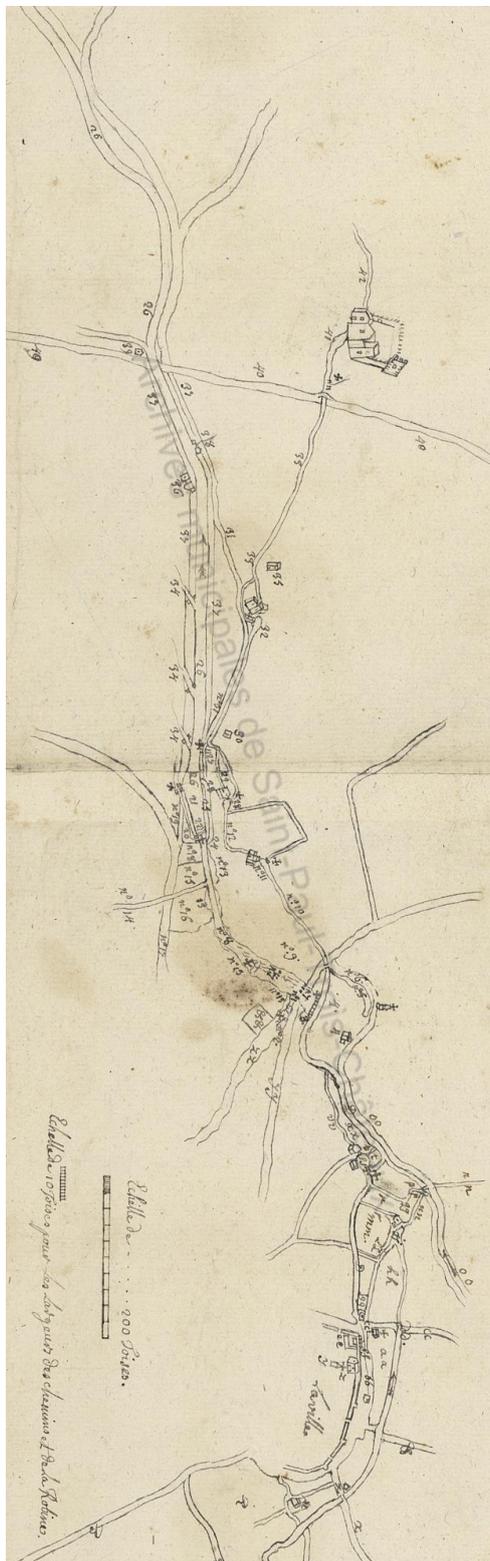
Les Echaravelles à la jonction avec le canal de Donzère-Mondragon et croisant un peu plus au nord la ligne de chemin de fer Pierrelatte-Nyons créée en 1897. Plan d'emprise du canal de Donzère-Mondragon, 1947. AmSP, 5016



Ancien lit des Echaravelles de 1755 et structures, vestiges de la ligne de chemin de fer Pierrelatte-Nyons. AmSP, 110Fi225, cl.O.Mondon, 2017

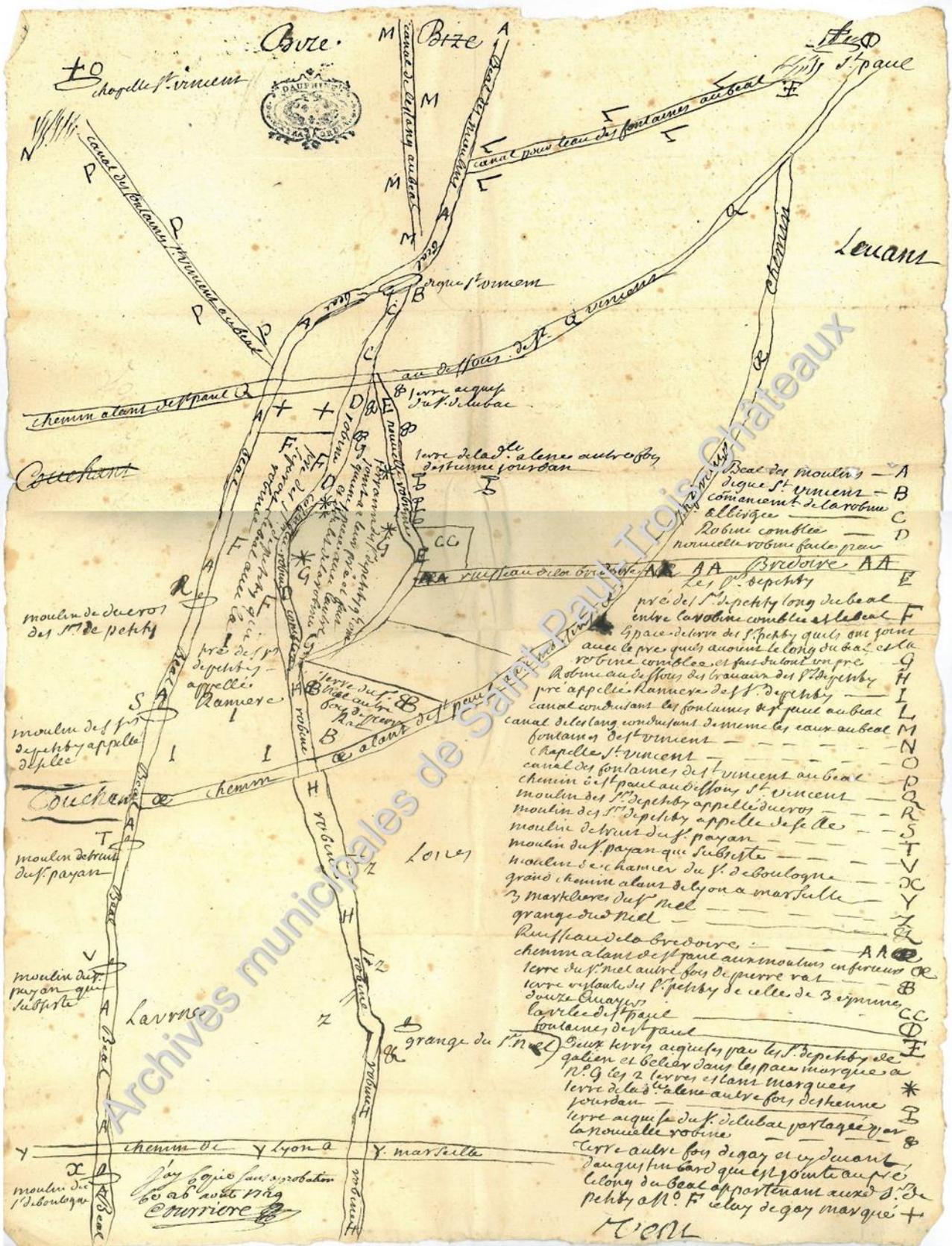
4-RESEAU HYDROGRAPHIQUE OUEST / SUD-OUEST : ROBINE

D'après le plan cadastral de 1810, la Robine prend cette dénomination dès le franchissement du chemin de Saint-Paul à La Garde. C'est à ce même endroit, que de la Robine des eaux sont dérivées pour constituer le Béal des Moulins, attesté déjà au Moyen Âge et au long duquel les moulins à eaux de la Commune sont tous placés. Elle reçoit en outre, juste avant de s'orienter définitivement au sud-ouest les eaux de la mère dite des Estangs.



Robine (n°26) depuis la Ville jusqu'au sud-ouest de Chamier avec sa tour crénelée schématisée, le Béal qui joint ce domaine et autres dérivations diverses, 1750. Plan géométrique de la Robine et des moulins.

AmSP, 111Fi, Fds de Bimard



La Robine ouest, les moulins..... Plan schématique, 1729.
AmSP, 111Fi, fds de Bimard



Robine et Béal dans la partie nord, mère des Estangs (partie sud). Plan cadastral de la section N1 dite de la Valette, 1810.
AmSP, 8Fi1, 4NUM3



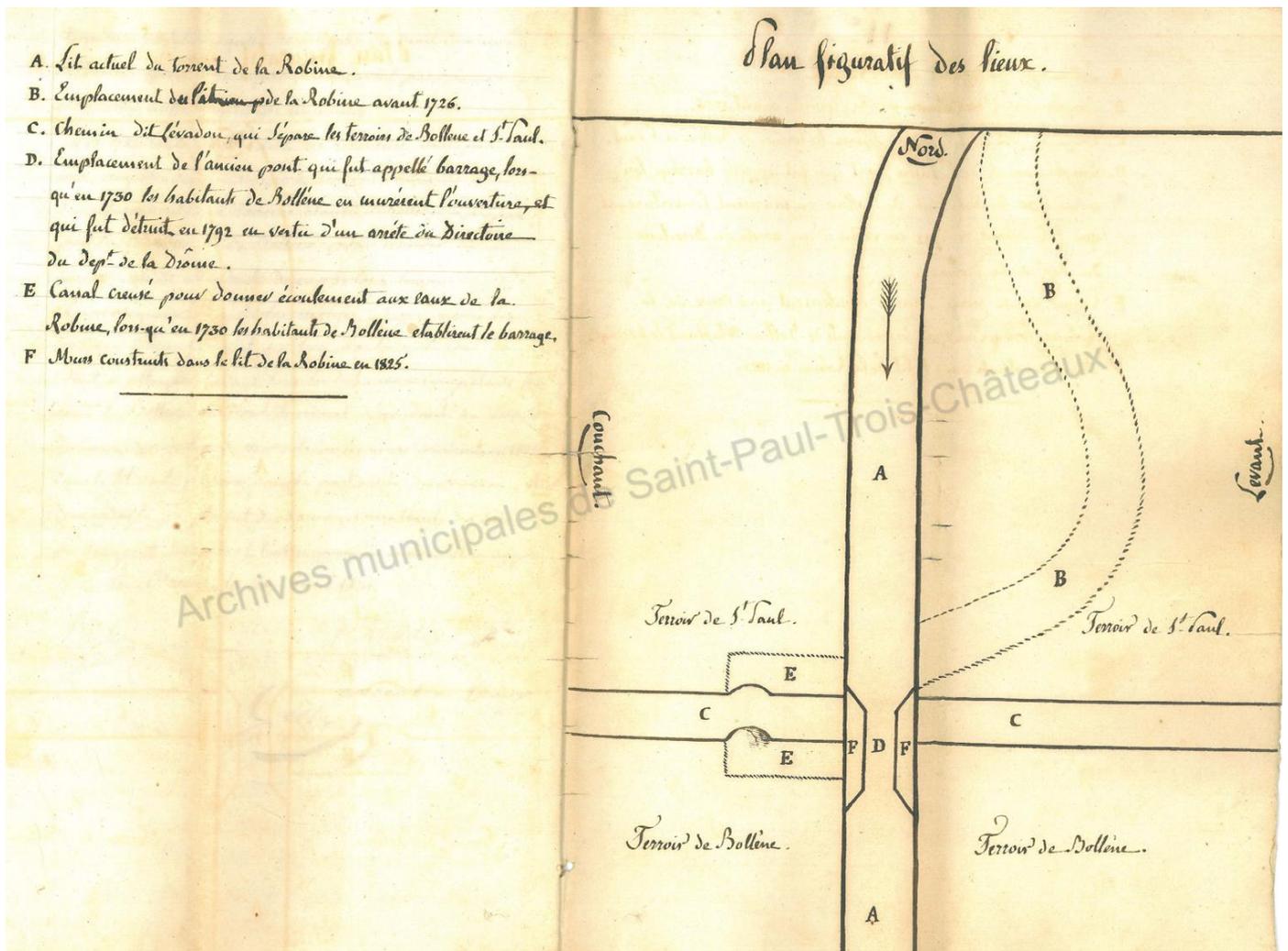
Robine, Béal ou canal des Moulins et Gaffière. Plan cadastral de la section L dite des Moulins, 1810. AmSP, 8Fi1, 4NUM3

La Gaffière résulte d'une source située à l'Ouest du quartier de Bellevue et du chemin Ferrat. Elle est modifiée par la construction du canal de Donzère-Mondragon (voir chapitre 10).

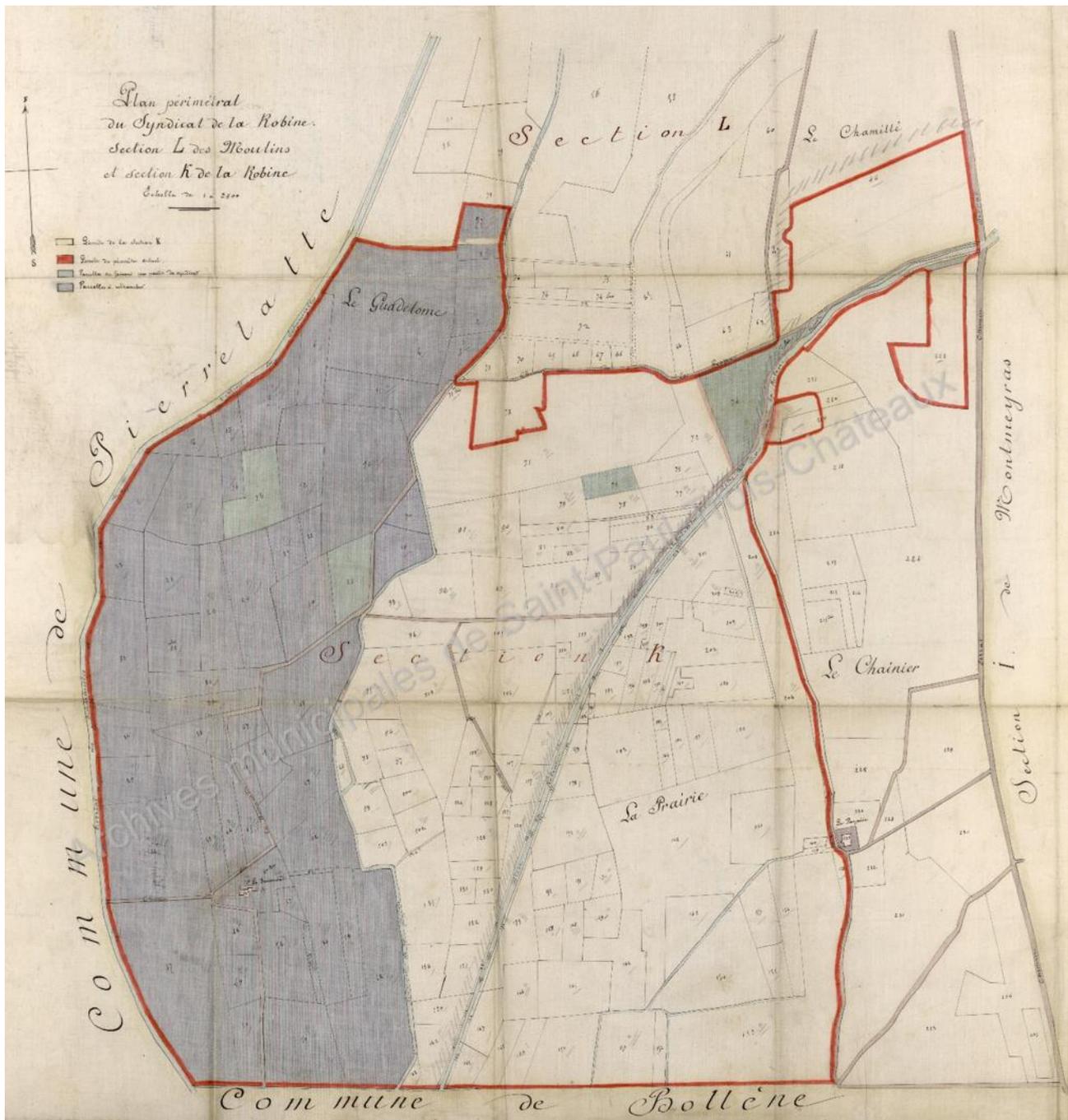


La source de la Gaffière à l'est du chemin Ferrat (route du Logis de Berre). Plan cadastral de la section M dite de Bellevue, 1810.
AmSP, 8Fi1, 4NUM3

La Robine rejoint au sud le territoire de Bollène, non sans susciter, notamment en 1830 un contentieux entre les deux communes. Des constructions semble-t-il du fait d'un syndicat de la Prairie sur Bollène, entraînent des reflux d'eau préjudiciables aux propriétaires et cultivateurs tricastins.



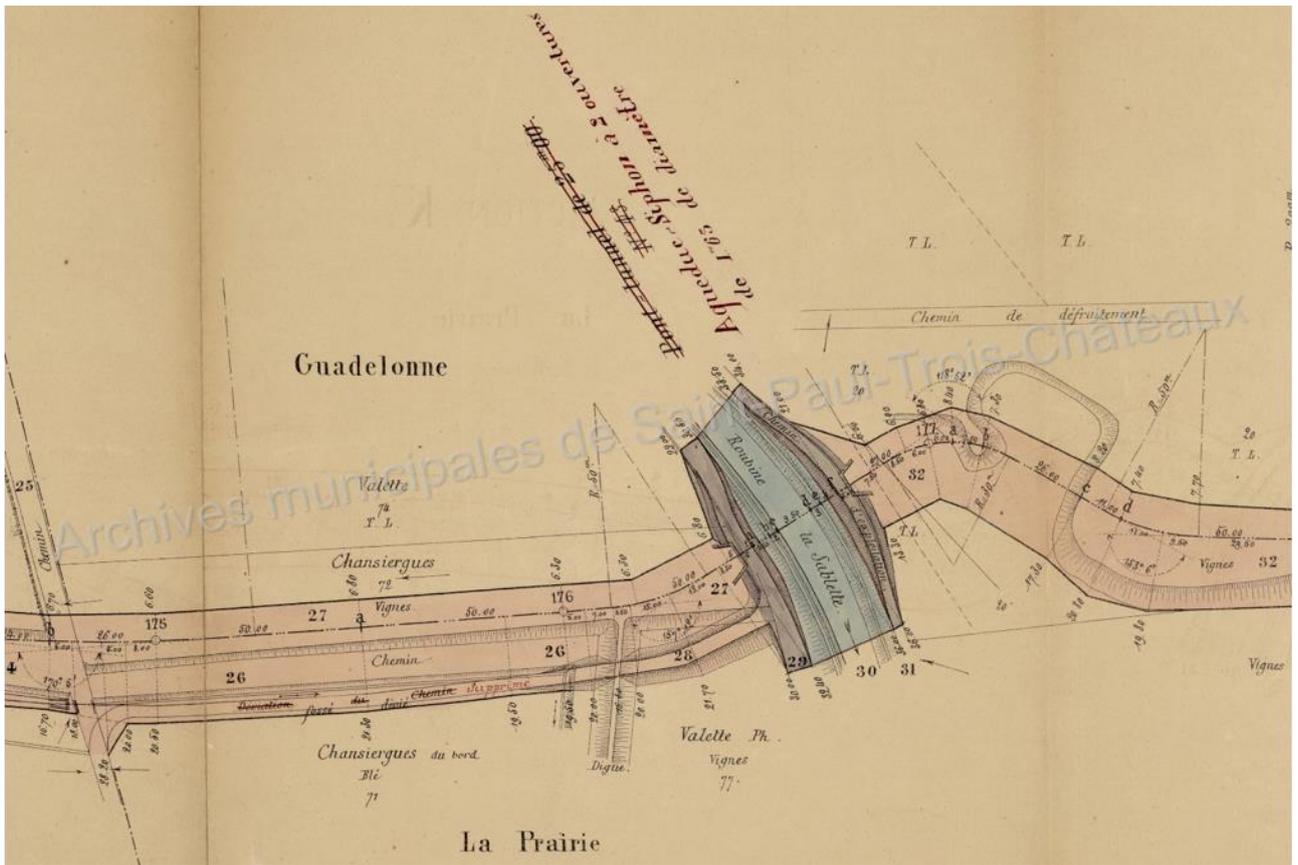
La Robine à la jonction entre Saint-Paul et Bollène. Plan figuratif des lieux, objet du litige en 1830.
 AmSP, 5010



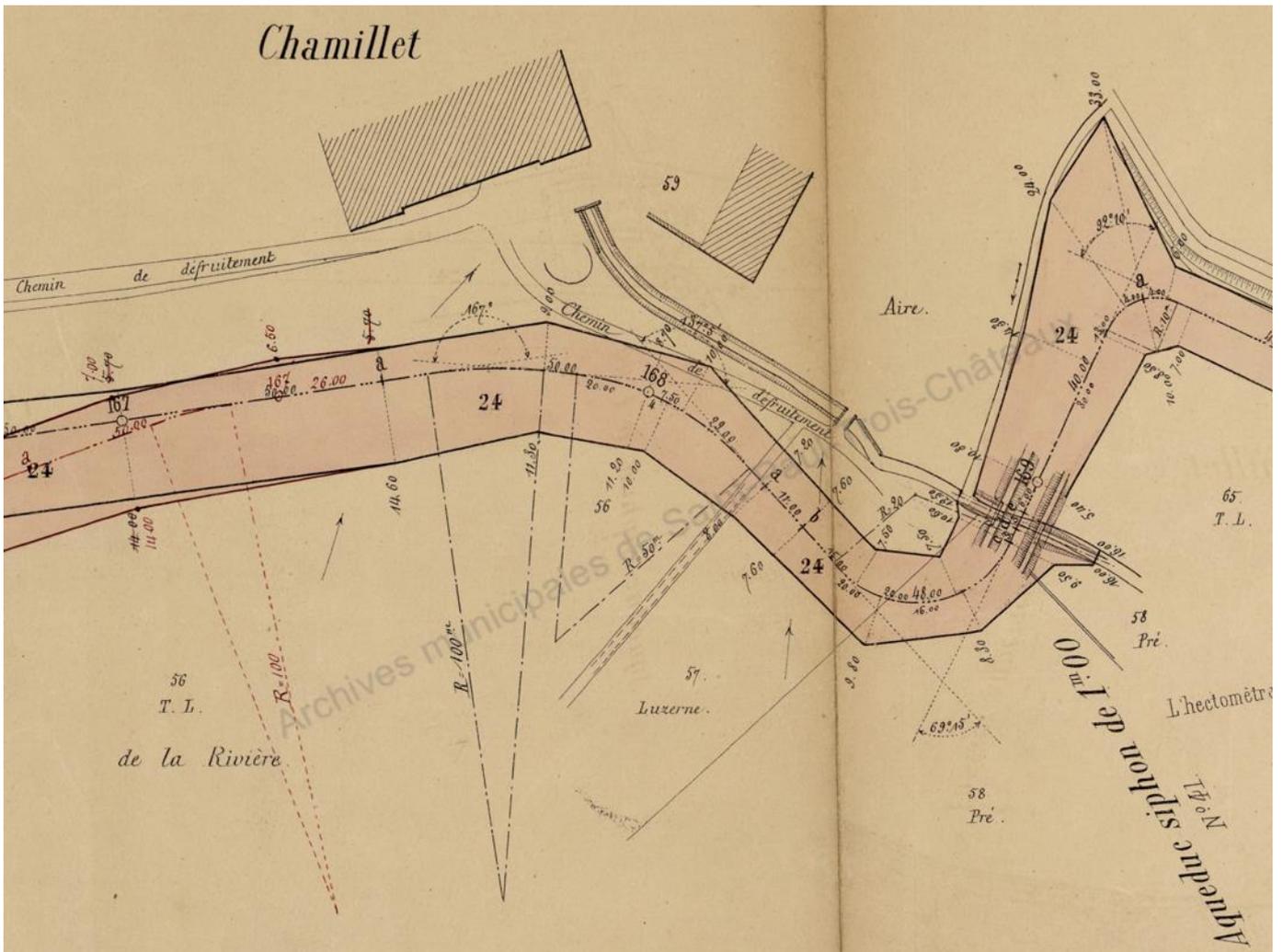
Syndicat de la Robine avec Robine et Gaffière qui structurent ce territoire. Plan périmétral, 1895. AmSP, 509

Ni la Robine, ni le Béal des Moulins après le domaine de Chamier où se situe le dernier moulin à eau de Saint-Paul, ne sont coupés par l'aménagement effectivement réalisé à partir de 1888 de la branche Est du canal d'irrigation dit de Pierrelatte qui descend jusqu'à Sorgues.

Le canal de Donzère-Mondragon les interrompt par contre définitivement.



Robine au passage sous le canal de Pierrelatte. Plan du projet de canal de Pierrelatte, 1884. AmSP, 5015.



Béal des Moulins au sortir de Chamier et siphon sous le canal de Pierrelatte. Plan du projet de canal de Pierrelatte, 1884.
AmSP, 5015



Robine à proximité du canal de Donzère-Mondragon.
AmSP, 110Fi243, cl.O.Mondon, 2017



Béal à l'est du chemin Ferrat.
AmSP, 110Fi246, cl.O.Mondon, 2017

B- EAU POTABLE

1-FONTAINE / SOURCE

Il y a deux types de fontaines. Il y a les fontaines ou sources, les deux mots pouvant être utilisés pour une même résurgence, qui sont au début de la chaîne d'alimentation. Et il y a les fontaines, parfois monumentales qui se multiplient dans les villes dans le courant du XIXe siècle et qui sont-elles construites au point d'arrivée de l'eau potable pour en faciliter la récupération.

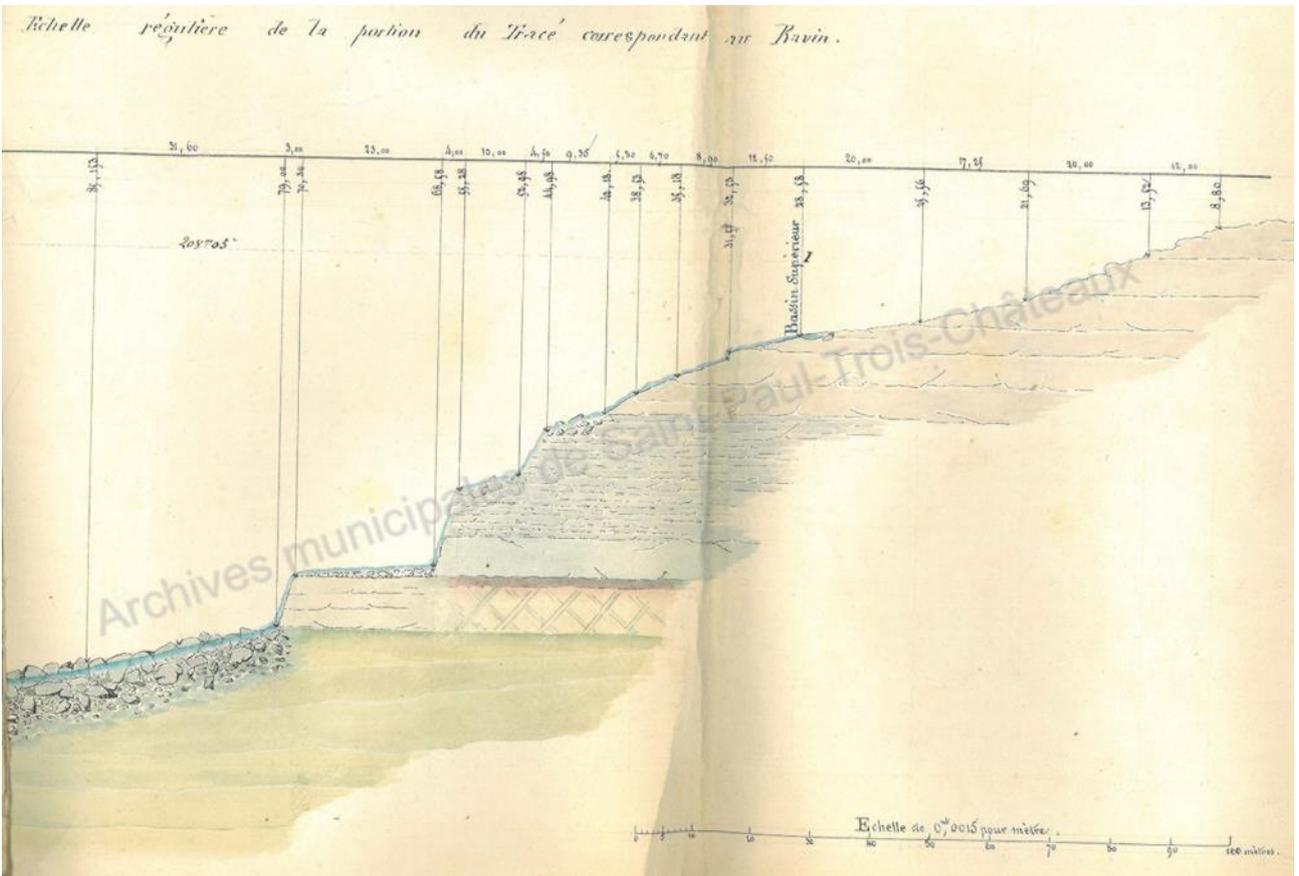
A Saint-Paul, la plus importante parce qu'elle va longtemps constituer la principale source d'eau potable pour la Commune, est la fontaine dite des Archivaux, paradoxalement située sur le territoire de Saint-Restitut. L'eau est récupérée pour le bien public tricastin au moyen d'une galerie dite "romaine" à partir de son acquisition par la Commune en 1849. Autre paradoxe, le Maire est alors Bernard Maurice Thune qui demeure dans la même maison que celle de Monsieur de Montauban qui en 1710 est le premier à acquérir cette fontaine des Archivaux pour en faire venir l'eau jusqu'à Saint-Paul, en son hôtel. L'acquisition par la Commune suscite un conflit juridique avec Saint-Restitut qui ne trouve son épilogue qu'en 1854 en maintenant la Commune de Saint-Paul dans son droit. D'autres fontaines ou sources existent sur le territoire de Saint-Paul. Celle des Goumons ou Goumoux, au pied de la colline du Chameau servira aussi à l'alimentation en eau potable. Celles situées plus à l'ouest : Saint-Vincent, Gaffière, notamment, ont des utilisations avant tout rurales.



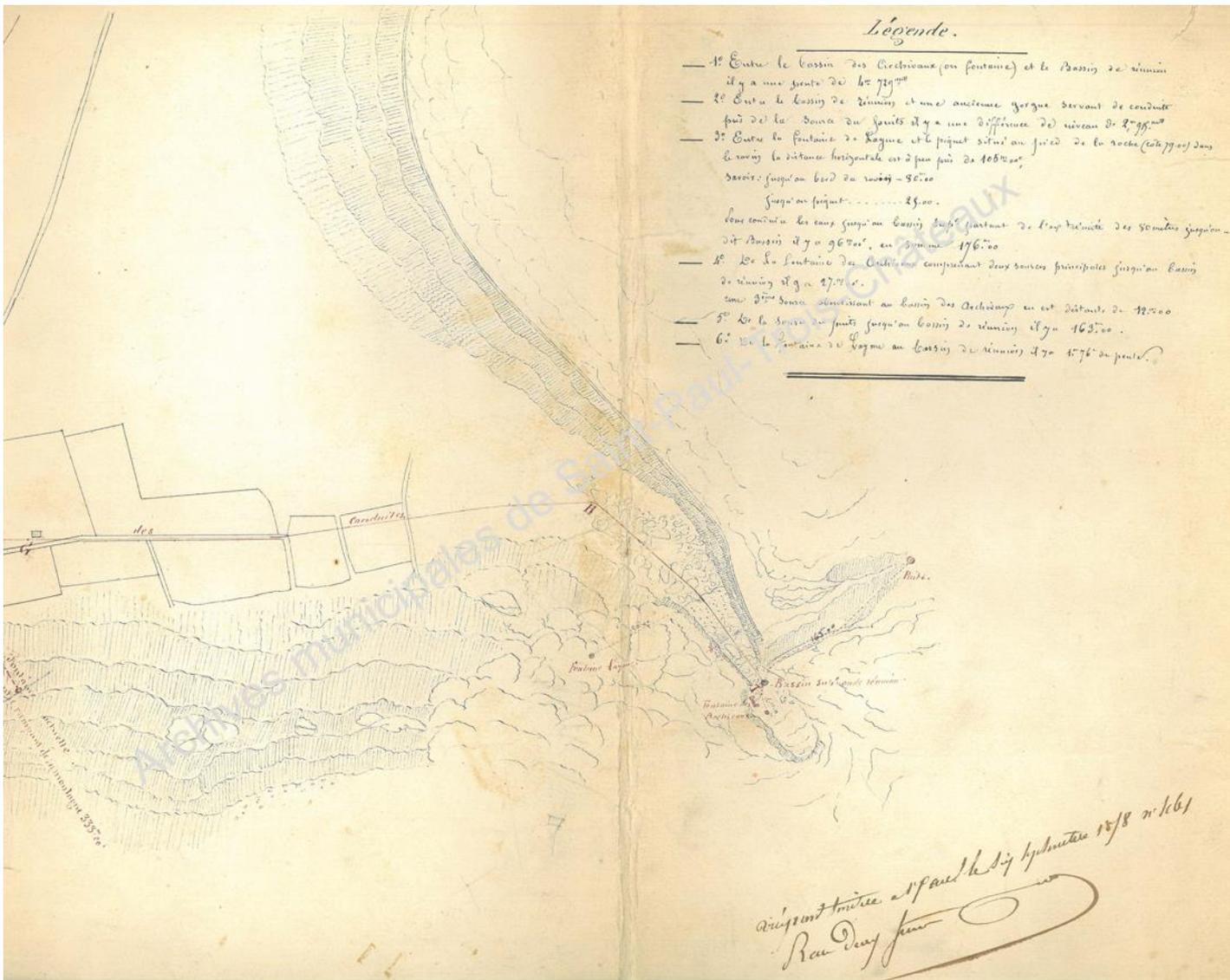
Début de la canalisation amenant l'eau des Archivaux à Saint-Paul. Plan, 1849.
AmSP, 307



Arrivée de la canalisation amenant l'eau des Archivaux à Saint-Paul. Plan, 1849.
AmSP, 307



Fontaine des Archivaux, dénivelé. Plan, 1858.
AmSP, 306



Fontaine des Archivaux, autres fontaines à proximité et bassin de réunion. Plan, 1858.
AmSP, 306



Galerie romaine des Archivaux.
AmSP, 19Fi62, cl.O.Mondon, 1992

2-FONTAINES PUBLIQUES

En 1810, dans la section O dite de la Ville du cadastre napoléonien, trois ressources publiques en eau apparaissent : Fontaine de l'Esplan fondée en 1793 ; fontaine sur la Grande place placée contre la Halle, du côté ouest ; fontaine, porte de la Grande Fontaine.

En 1878, l'ensemble des fontaines publiques de la ville est en place. Celle qui jouxtait la Halle n'est probablement déjà plus qu'une borne-fontaine.

Ces bornes fontaines commencent à être établies dès les années 1850. Elles viennent ainsi multiplier les points d'accès à l'eau.



Fontaines et réseau de conduites publiques. Plan, 1878.
AmSP, 306

Chemins vicinaux.

DÉPARTEMENT DE LA DROME.

ARRONDISSEMENT

de Montelimar

COMMUNE

de St Paul & Châteaux

Établissement de conduites d'eau le long des chemins.



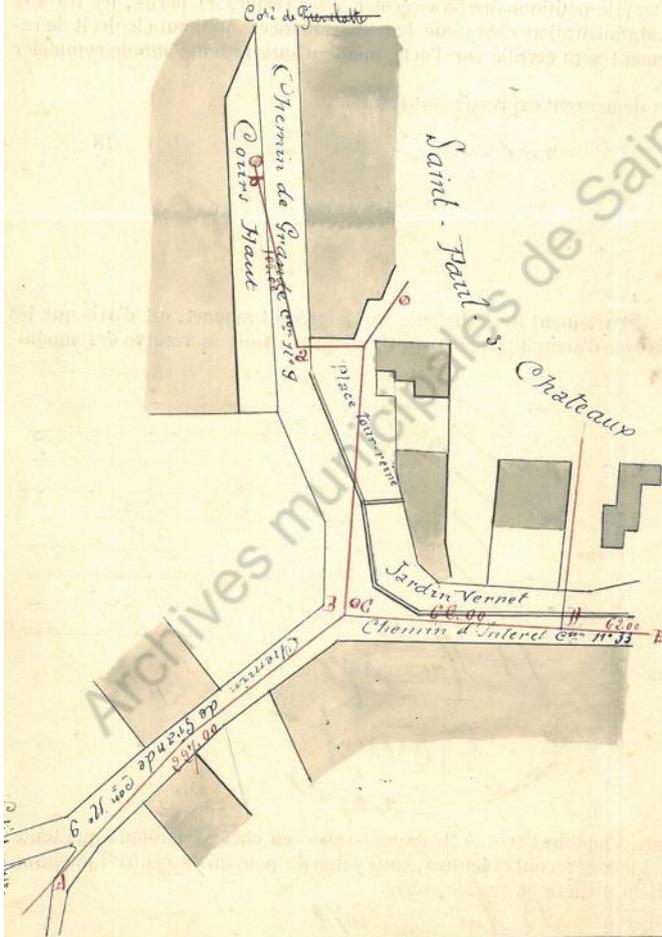
Chemin de Grande communication N.° 1 et Chemin de Interdit C. n.° 33. de St-Cécile à Pierrelatte, et de St-Paul à Montelimar.

ENREGISTREMENT du bureau de l'Agent-voyer en chef: Reg. A. N.° du bureau de l'Agent-voyer d'arrond.: Reg. A, N.° de la Préfecture: N.°

RAPPORT de l'Agent-voyer d'arrond. de Montelimar sur la demande qui lui a été renvoyée le 19 avril 1878, et qui a été présentée par M. Le Maire demeurant à St-Paul & Châteaux à l'effet d'être autorisé à poser des conduites de fontaines sous la chaussée des dits chemins.

PÉTITIONNAIRE: M. La Ville de St Paul & Châteaux à St-Paul & Châteaux.

CROQUIS DES LIEUX.



Vu la loi du 21 mai 1836, le règlement du 25 août 1854 et l'arrêté préfectoral du 5 juin 1861; Vu les lieux avec le pétitionnaire et entendu ses observations; Considérant (1) que les conduites à placer ne peuvent nuire à la bonne viabilité du chemin.

L'AGENT-VOYER soussigné est d'avis que le pétitionnaire peut être autorisé aux fins de sa demande, aux conditions suivantes (2): Les bourneaux des dites fontaines seront placés, sous la chaussée sans l'accotement gauche à 1.50 de profondeur et entourés d'un bûche de bois d'épaves.

Sur tout le parcours et quelle que soit la nature du sol des chemins traversés, les conduites des fontaines seront en frotte de Bollène de premier choix, et essayées avant de les recouvrir afin de s'assurer qu'il n'y a aucune fuite.

Les regards, ventouses, etc., qu'on serait obligé d'établir, ne seront pas apparents et seront disposés de manière à ne nuire en rien à la viabilité du chemin et à ne porter aucun préjudice à personne; si le contraire avait lieu, le permissionnaire devrait les enlever ou les modifier dans le délai de 8 jours, sur une simple réquisition du Maire ou des Agents-voyers.

Les tranchées nécessaires pour recevoir ces conduites seront faites à 1.50 de profondeur et auront soixante centimètres de largeur.

Les fouilles seront pratiquées par section de 20 mètres de longueur, et elles seront comblées au fur et à mesure d'avancement d'œuvre.

Quant aux tranchées à faire pour traverser un chemin, elles s'effectueront par moitié, c'est-à-dire que la tranchée ne pourra s'ouvrir que sur la moitié de la largeur de la voie.

Immédiatement après la pose des tuyaux ou bournaux, les fouilles seront remblayées par couches de 0.20 d'épaisseur. Chaque couche sera pilonnée avec soin. Quant à la dernière, elle sera

(1) Les divers motifs qui s'appliquent à la matière. S'il y a eu enquête, on visera les pièces de cette enquête.

(2) Indiquer les dimensions et conditions particulières qu'on ju

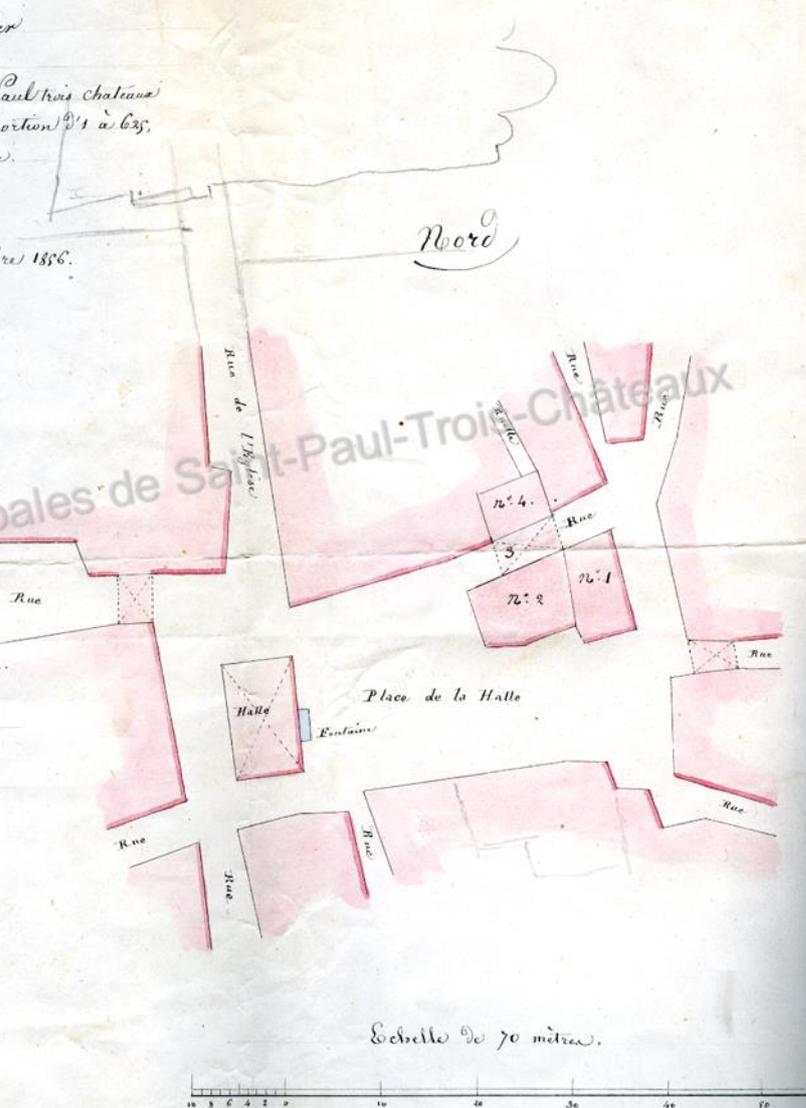
Plan géométral
 de la maison de M^r Edouard Favier
 et celle des héritiers Dessire
 situées dans l'enceinte de la ville de St Paul trois Châteaux
 place de la Halle; Dessiné, à la proportion d'1 à 625,
 par François Barthélemy géométral.

St Paul trois Châteaux le 18 novembre 1856.

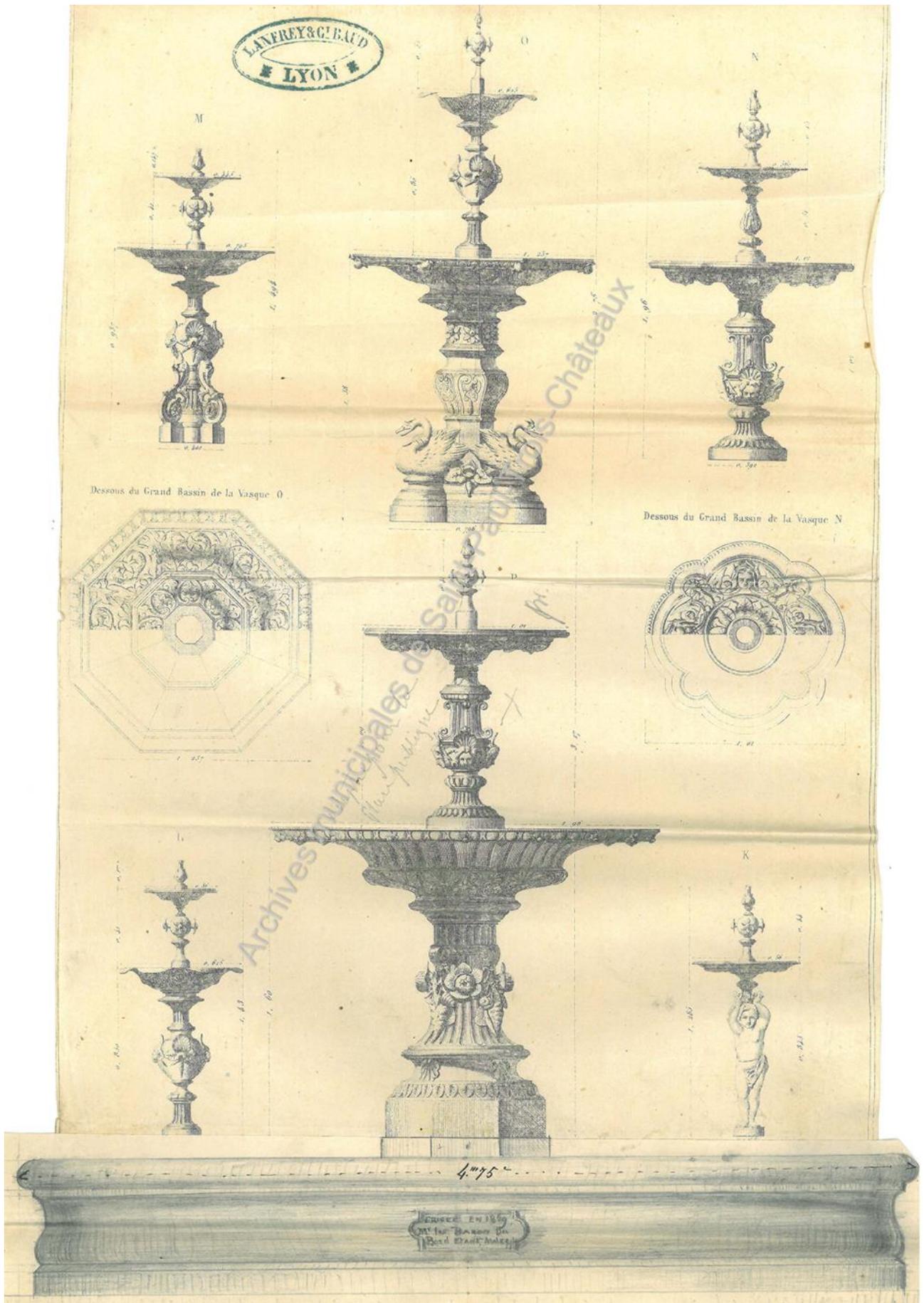
Barthélemy
F.

Legende

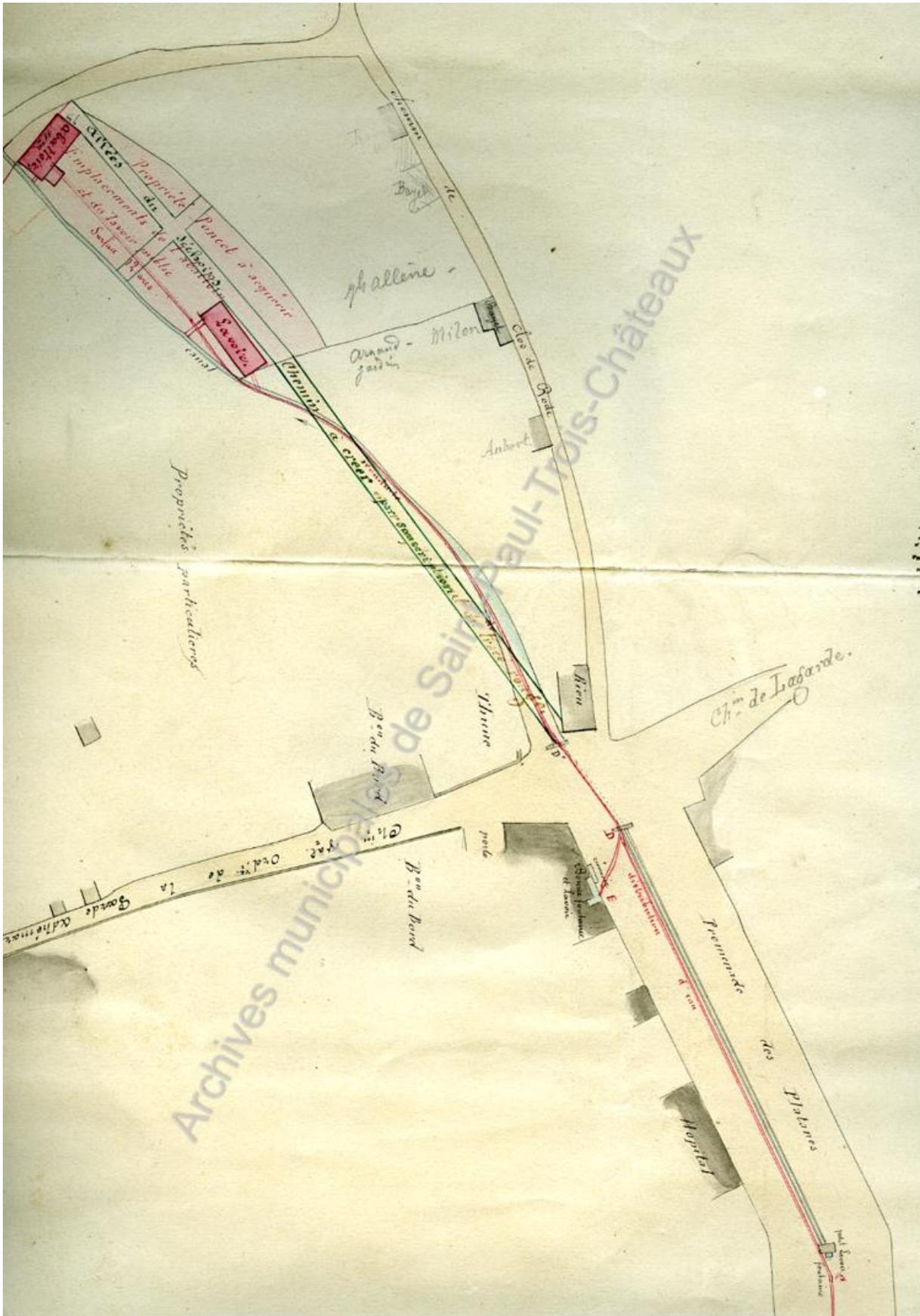
- N^o 1 Maison de M^r Edouard Favier
 elle est d'une superficie de 58 centiares
 (ou arques, et la Cour murée)
- N^o 2. Maison et four des héritiers Dessire,
 la contenance de ces deux objets est de 78 centiares.
- N^o 3. Porche sur la rue aux mêmes héritiers,
 la superficie du porche est de 26 centiares.
- N^o 4. Ecurie et grange à foin aux mêmes héritiers,
 la superficie de l'ecurie est de 34 centiares.



Fontaine contre la Halle, place de la Halle. Plan, 1856.
 AmSP, 305



Projet d'élévation de la fontaine de la Grande place. Croquis, 1859.
AmSP, 1859



Fontaine (souterraine) sur la "promenade des Platanes" alimentant le canal du Riberaire qui dessert le lavoir et l'abattoir à l'ouest de la ville, 1868.
 AmSP, 305



Fontaine du Courreau, dite du Triton construite vers 1860, détail animalier avec oiseau et tortue.
AmSP, 19Fi100, cl.O.Mondon1992



Fontaine de la place Notre Dame, construite vers 1870.
AmSP, 98Fi114, fds Messié/Souchon, avant 1908



Borne-fontaine, côté ouest et fontaine place du Marché, construite pour sa part vers 1870.
AmSP, 98Fi247, fds Messié/Souchon, sd

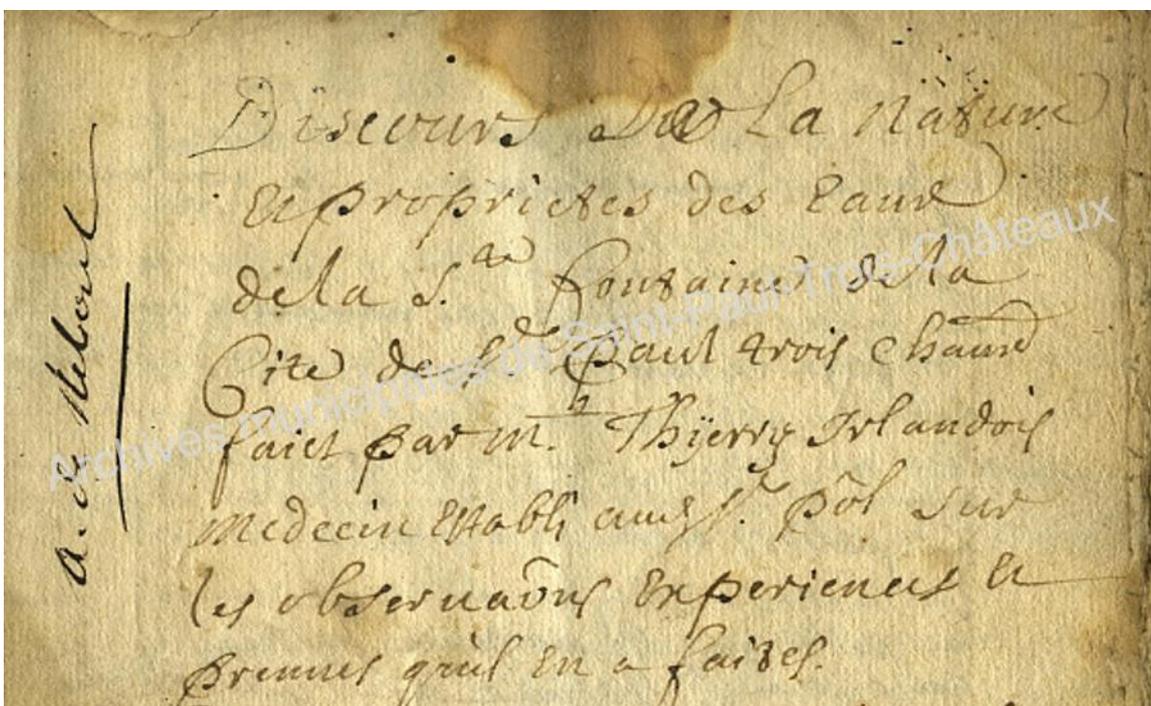


Fontaine de l'Esplan construite initialement en 1793, sur la place du même nom. sd.
AmSP, 98Fi310, fds Messié/Souchon.

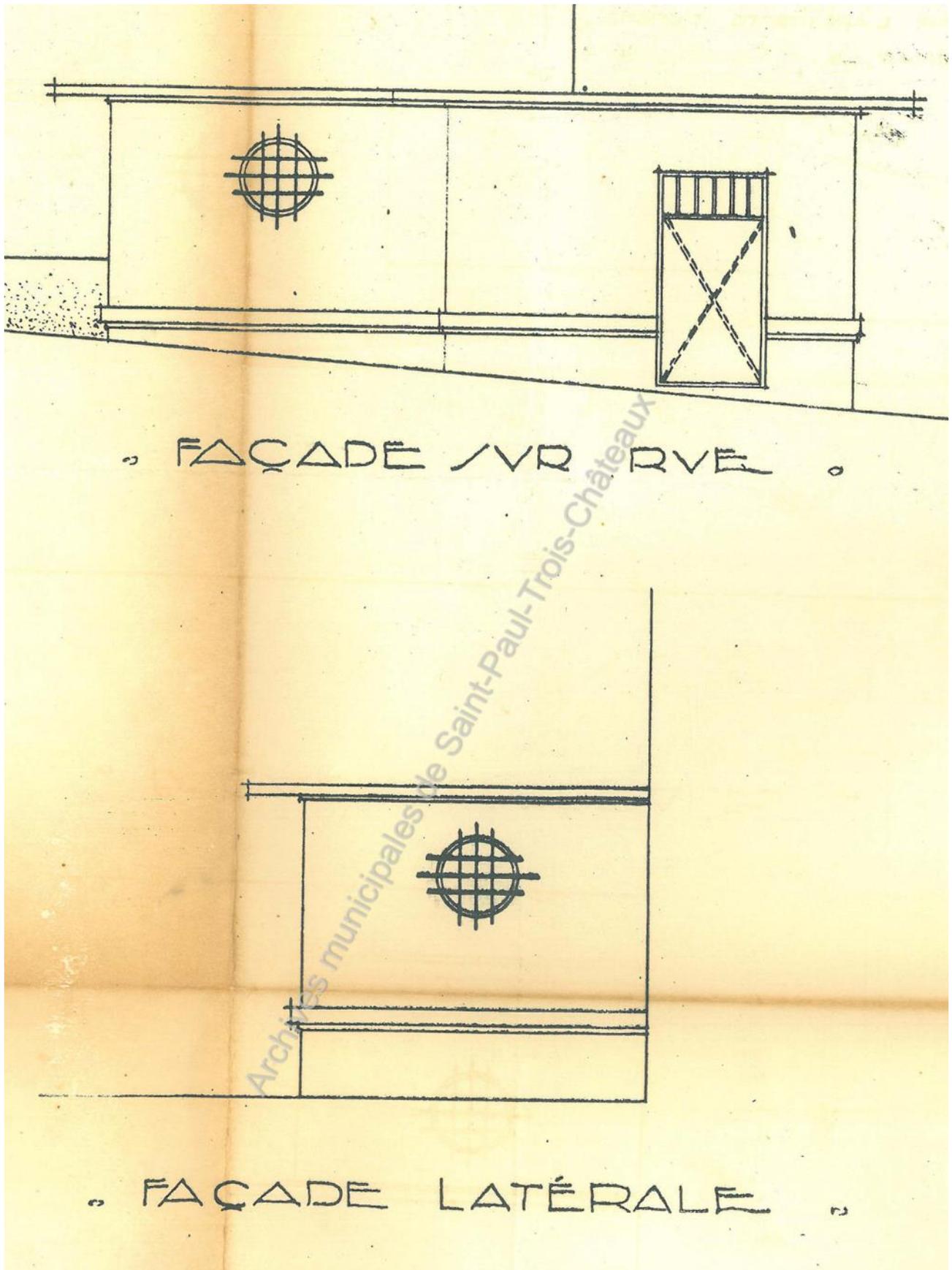
SAINTE FONTAINE

Une fontaine particulière sur le territoire fait l'objet d'une étude en 1693, appelé "Journal des Eaux de la Sainte Fontaine".

Où est-elle située ? C'est ce que déplore la personne qui a exhumé le précieux document. L'auteur, est un dénommé Dominique Thierry *Irlandois*, médecin, «établi audit Saint-Pôl». L'expérience journalière lui apprend que "les eaux de la Sainte Fontaine purge par les urines, par les selles et par le vomissement et comme ces effets sont particuliers à l'argent, au fer et au cuivre". Il en déduit que les eaux contiennent argent, fer et cuivre et que "selon les dispositions des corps, elles purgeront par les urines, les selles et enfin par le vomissement, quelquefois par un seul et d'autrefois par tout trois ensemble" !



Journal de M. Thierry. Extrait 1693.
AmSP, 102Fi30-1



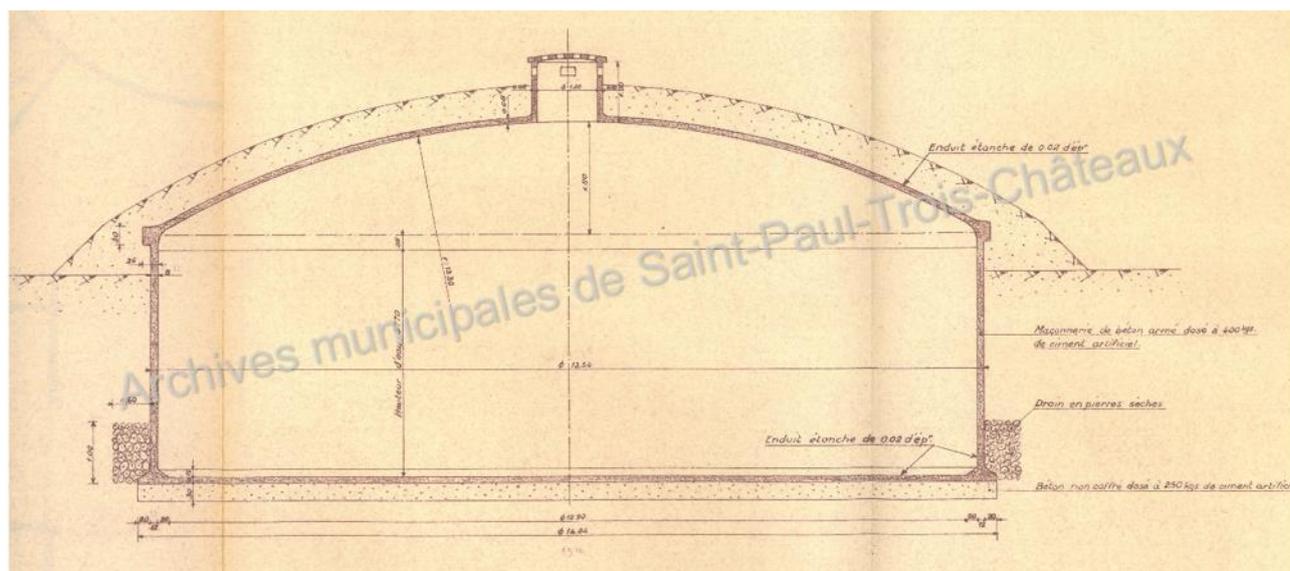
Réservoir du quartier du Château. Plan de masse et façades sur rue, 1931.
AmSP, 301

Dès 1950, c'est le réseau tout entier qui fait l'objet d'une réfection complète. La Commune compte au recensement de 1946, 1150 habitants, dont 802 agglomérés. Jusque-là ce réseau distribue les eaux des Archivaux, les eaux d'autres sources au Montélit et celles des Goumoux au Chameau à toutes les fontaines de la ville et à une cinquantaine de concessions particulières. Mais les canalisations sont vétustes, certaines zones sont mal desservies, d'autres pas du tout. En outre l'eau des Goumoux n'est pas amenée au réservoir. Le projet prévoit d'ailleurs de l'abandonner.

Il est justement prévu d'édifier un nouveau réservoir en béton de ciment armé, semi-enterré, et comptant deux cuves cylindriques de 200 m³ chacune au quartier des Fougues. Il sera finalement construit une cuve de 500 m³ avec possibilité d'en construire une seconde d'une capacité supérieure.



Réfection du réseau d'eau potable. Plan d'ensemble, 1952.
AmSP, 302.



Réfection du réseau d'eau potable. Coupe d'une cuve du nouveau réservoir, 1952.
AmSP, 302.

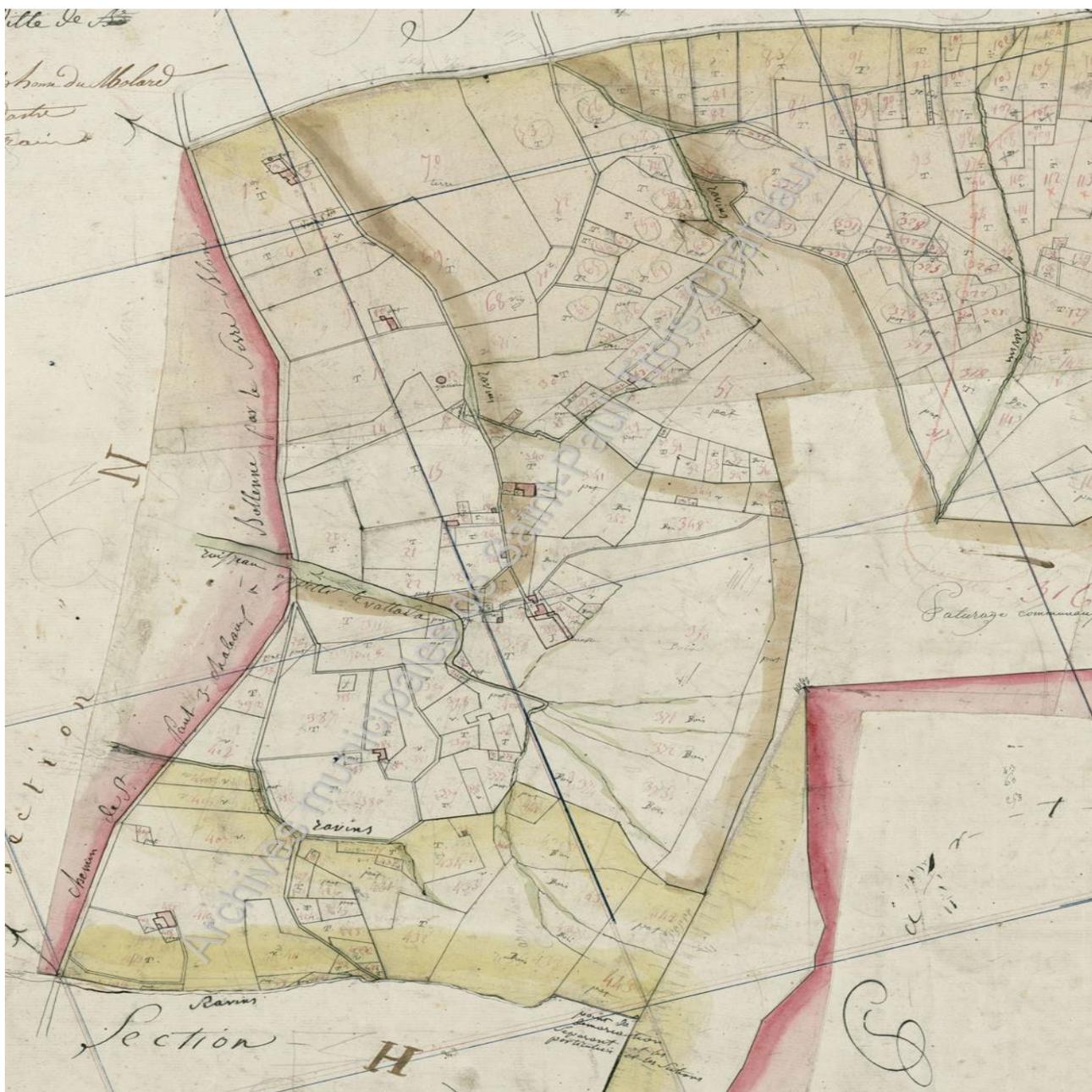
C- ASSAINISSEMENT

1-RAVINS

Le XIXe siècle voit la multiplication des associations syndicales qui sur tout le territoire sont chargées de répurger, entretenir les berges, redresser les cours des ruisseaux et rivières et des canaux.

Mais il est une zone, en fait toute une partie du territoire où il s'avère quasiment impossible d'empêcher les terrains d'être inondés et les récoltes perdues pour peu que de fortes précipitations surviennent. C'est tout le pourtour du plateau de Sainte-Juste au sud.

De nombreux ravins entaillent les pentes, depuis des petits qui forment autant de limites de parcelles de terre jusqu'à de plus conséquents, le mieux identifié étant celui dénommé le «Vallada» ou «Valladas».



Ravins à proximité de Sainte-Juste dont celui du Vallada. Plan cadastral de la section G dite de Sainte-Juste, 1810. AmSP, 8F11, 4NUM3

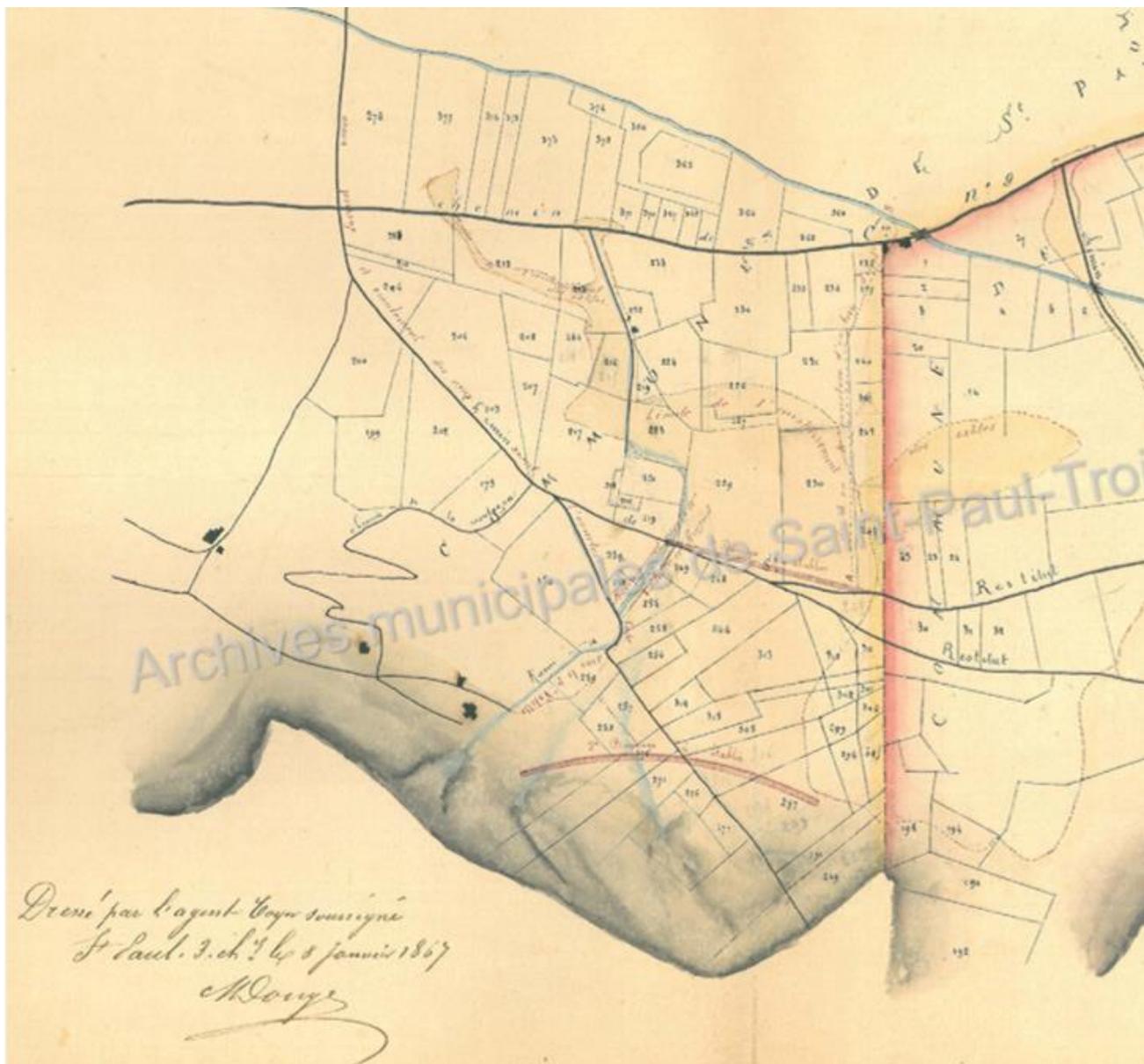
Tandis que le ravin du Valladas va se jeter dans la Robine, un autre ruisseau, la Bridoire qui s'écoule parallèlement au plateau, collecte les eaux qui en proviennent sur tout le côté ouest. Elle se jette aussi dans la Robine.

En août 1824, des syndics sont nommés par le Préfet, suite à une demande effectuée en décembre 1822 par 31 propriétaires.



Ravins, ravin du Valladas, ruisseau de la Bridoire à l'ouest de la colline de Sainte-Juste. Tableau d'assemblage du plan cadastral, 1810.
AmSP, 8Fi1, 4NUM3

En 1867, c'est le quartier des Archivaux qui fait l'objet d'un rapport de l'agent-voyer. Pour assainir un périmètre de 29 hectares, sont prévus deux barrages, du reboisement et un fossé d'écoulement principal encadrés de berges gazonnées et banquettes de garde, gazonnées également, qui rejoindrait la Robine de Saint-Restitut (mère de Saint-Restitut). Un plan du projet est dressé. Est-il suivi d'effet ?



Plan du projet de 1867.
AmSP, 502

2-LE TERRITOIRE DANS LES ANNEES 50

Le remembrement initié dès 1953 comporte deux volets : un volet «chemins» et un volet «assainissement». Ces opérations sont pilotées par l'Association Foncière de Remembrement.

Pour l'assainissement, en 1953, les travaux portent essentiellement sur la plaine à l'est du nouveau canal usinier. De nombreux fossés sont créés, des ouvrages, tels que buses et déversoirs sont construits, ces derniers pour la plupart à la jonction avec le canal ou son contre-canal. Ils viennent en complément des cours d'eau, Echaravelles, Robine, Bridoire qui continuent de jouer aussi un rôle d'assainissement. L'essentiel des eaux drainées, est évacuée via un siphon sous le canal usinier puis sur la rive droite, s'écoule dans le canal dit de la Gaffière.

En 1957, ce sont les parties nord et est du territoire qui sont aménagées. Les cours d'eau sont aussi inclus dans le maillage.



Assainissement de la plaine à l'est du canal usinier. Plan, 1953.
AmSP, 3F9



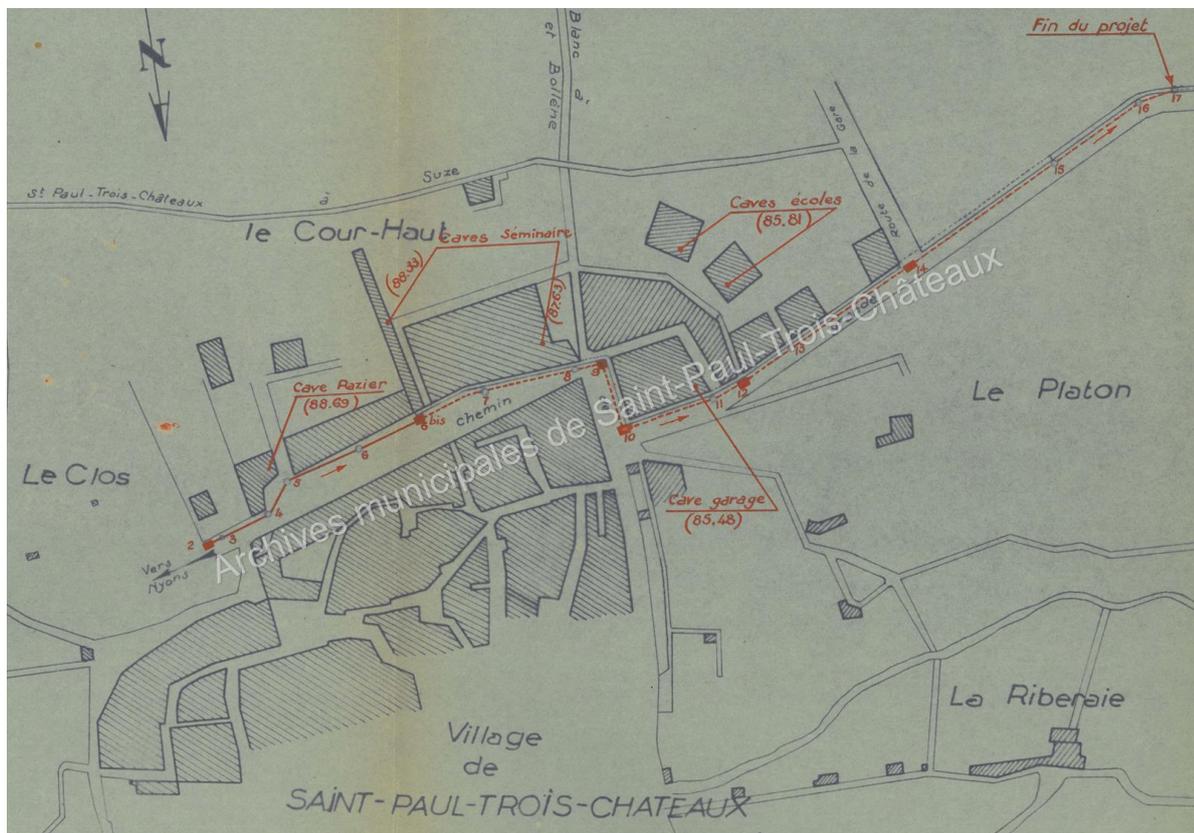
Assainissement nord, est et sud du territoire. Plan d'ensemble, 1957.
AmSP, 3F9



Assainissement à l'ouest de l'actuelle ancienne route de Bollène. Plan de détail, 1957.
AmSP, 3F9

3- LA VILLE

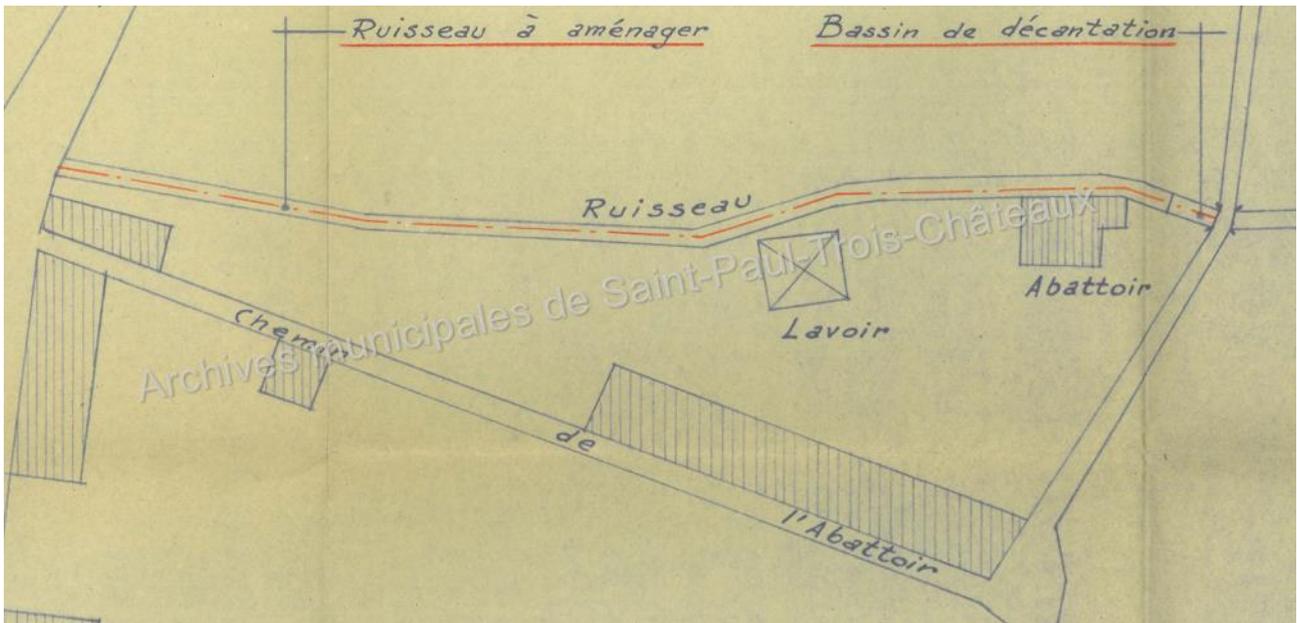
Des aménagements ponctuels ont été effectués au XIXe siècle, par exemple en 1858 rue Notre-Dame et rue de l'Hôpital. En 1941, un projet est censé permettre de drainer toute une zone depuis l'extrémité est du Courreau (Cours Haut dans le projet) jusqu'à l'actuel rond-point des Carriers à l'extrémité ouest de l'avenue de Gaulle.



Assainissement du quartier du Cours Haut. Plan, 1941.
AmSP, 301

Un réseau plus global et «moderne» est contemporain à l'aménagement du réseau d'eau potable en 1952, du moins d'après les délibérations du conseil municipal qui l'évoquent, car aucun plan n'a été conservé. Une description nous en est faite dans le mémoire explicatif du projet suivant (1963) qui lui prend en compte les nouvelles contraintes qui découlent de l'implantation de l'usine isotopique. Ainsi, jusqu'en 1963, les eaux ménagères et pluviales se déversent essentiellement dans les caniveaux. Ce système unitaire est partagé en deux zones, au nord et au sud d'une limite passant place de la Libération, place du Marché, place de la Mairie et Château. Les collecteurs de ces deux réseaux, en partie à ciel ouvert se déversent ensuite dans la Robine et finissent donc dans le contre-canal du canal usinier.

Au même moment, le ruisseau du Riberaie antérieur à 1810, qui joue justement un rôle de relais de drainage jusqu'à la Robine pour la zone nord est réaménagé, mais il fait partie de ceux qui restent à ciel ouvert.



Aménagement du ruisseau du Riberaire. Plan, 1952.
AmSP, 303



Station d'épuration actuelle, la première pour la Commune, construite en 2006 et son environnement routier et industriel.
AmSP, 110Fi247, cl.O.Mondon, 2017

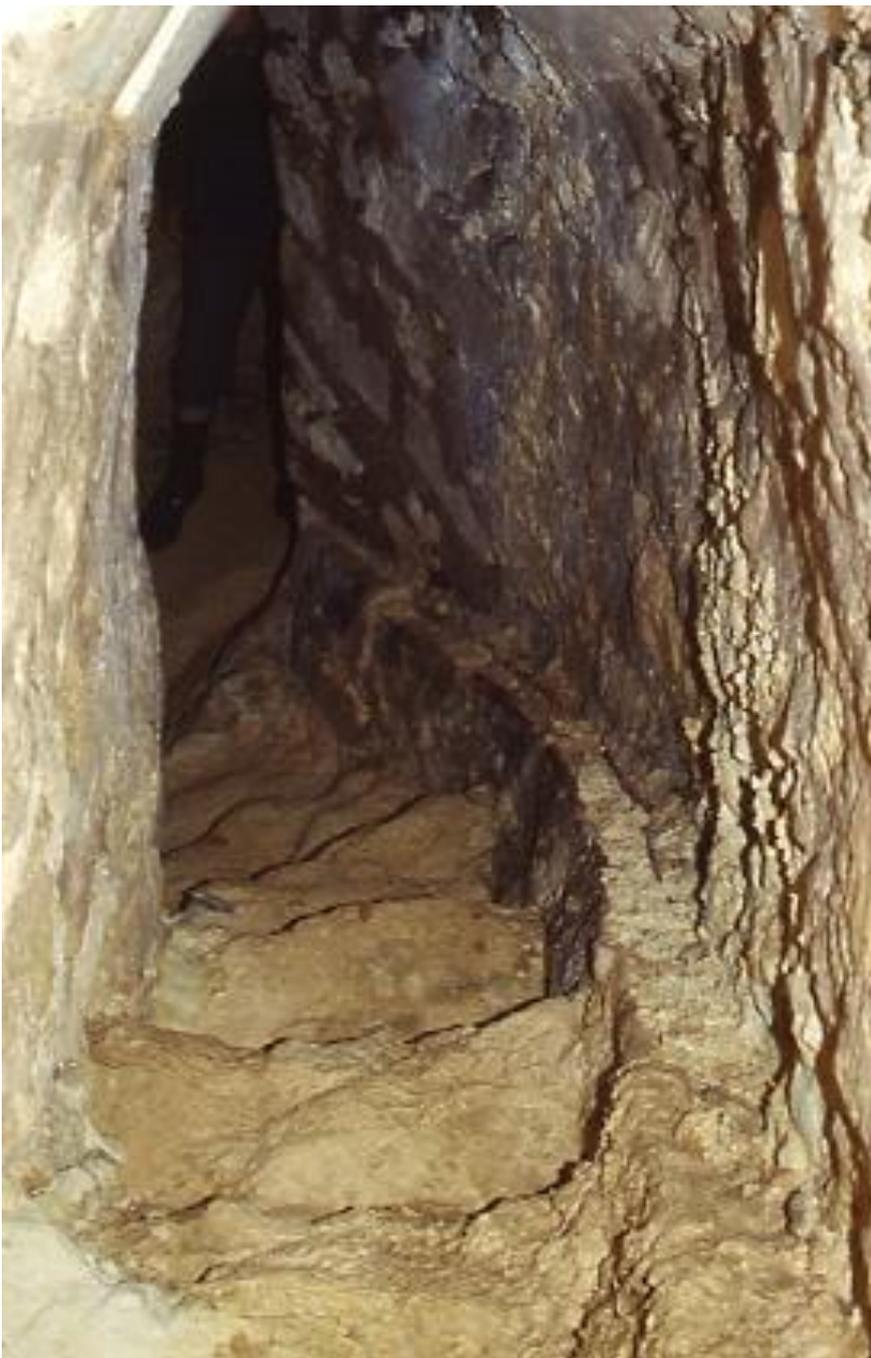
D- IRRIGATION

1- IRRIGATION AVANT LES GRANDS AMENAGEMENTS

Jusqu'à l'ère des aménagements de grands canaux et au-delà pour les zones les plus éloignées, l'irrigation se fait par différents moyens.

On capte des sources perchées et on les draine jusqu'au cœur des domaines ou des fermes par des canalisations, voire des galeries assez spectaculaires et sur des distances parfois conséquentes. C'est ce que fait Monsieur de Montauban en 1710 avec l'eau des Archivaux pour son clos du Resseguin et son hôtel en ville. Les Frères Maristes et avant eux les Dominicains font de même pour leur établissement depuis le quartier de l'Argentane.

ETABLISSEMENT DES MARISTES



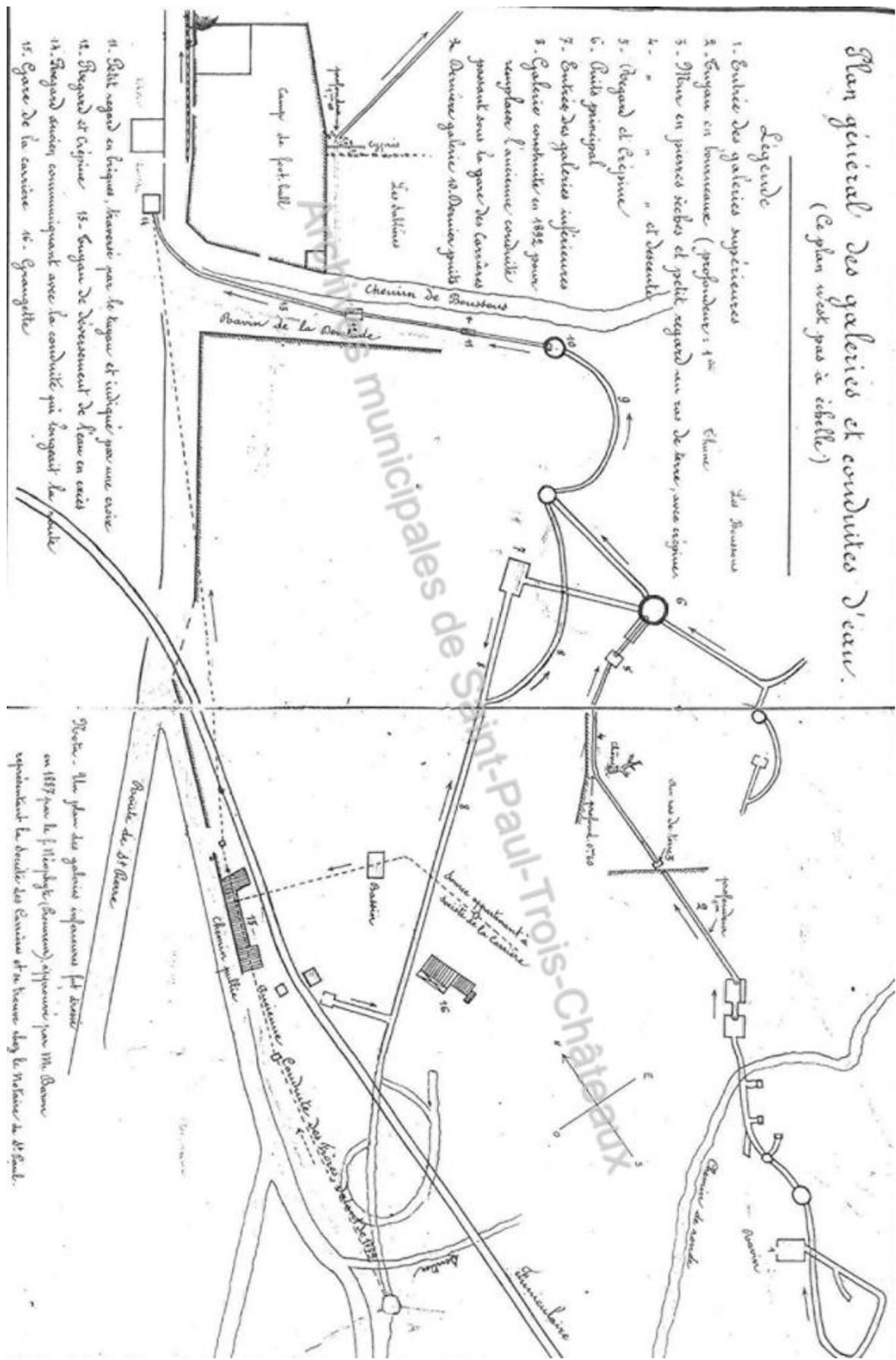
Accès à une galerie d'amenée d'eau dans une section dite des « Dominicains » dans les propriétés des Maristes.
AmSP, 19Fi36, cl.O.Mondon, 1992

Plan général des galeries et conduites d'eau.

(Ce plan n'est pas à échelle.)

Légende

1. Entrée des galeries supérieures
2. Sauge en bouillasse (profondeur: 1m) Elève
3. Mur en pierres sèches et petit regard sur ras de terre, avec esquisse
4. " " " et descente
5. Regard et Esquisse
6. Quils principal
7. Entrée des galeries inférieures
8. Galerie construite en 1892 pour remplacer l'ancienne conduite passant sous la gare des Casernes
9. Dernière galerie de Demourgnols
10. Camp de fort Vall
11. Petit regard en briques, hauteur: 1m
12. Regard et Esquisse
13. Sauge en bouillasse
14. Regard en briques communiquant avec la conduite qui descend du puits
15. Gare de la Caserne
16. Garage



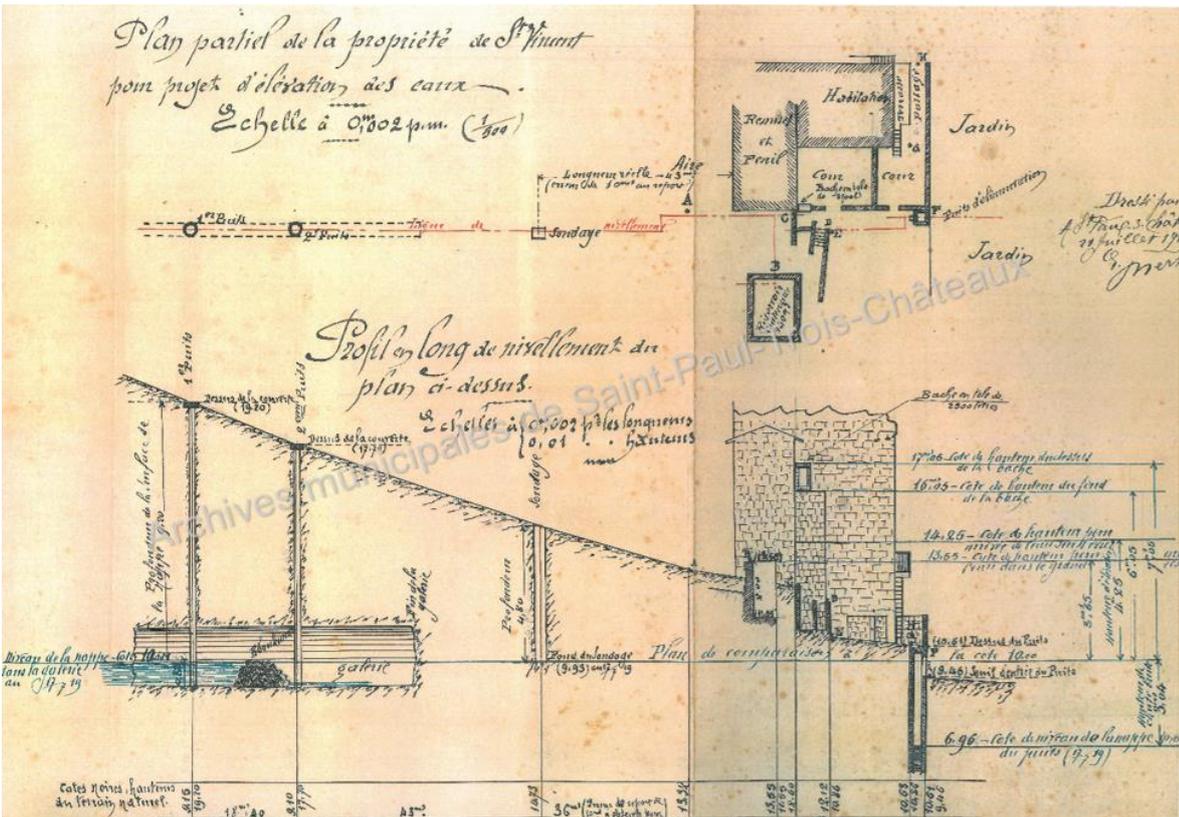
Plan des galeries des sources des frères Maristes au XIXe siècle. Sources captées à Boussous. AmSP, 2DH37, 100F199

SAINT VINCENT

Un domaine de Saint-Vincent est attesté au XIIe siècle. Le quartier est riche en sources et propice à l'irrigation et à l'abreuvement du bétail.



Oratoire de Saint-Vincent, fontaine et puits au sud de celui-ci, vers 1750. Plan de la Robine et des moulins. AmSP, 129Fi2-8, fds Fabre



Saint-Vincent : projet d'élévation des eaux pour alimenter la maison de Saint-Vincent et son réservoir. Plan, 1919. AmSP, 3821.

D'autres domaines, Bellevue, la Roubine notamment sont dotés de bassins conséquents pour recevoir des eaux captées.

On n'hésite pas aussi suivant les saisons à utiliser les ruisseaux ou torrents par puisage ou par gravitation.

Des puits sont parfois établis. Ou dans certains quartiers pour peu que la nappe phréatique affleure où s'avère assez proche, on aménage des « pouzaraches », trous de un à deux mètres de profondeur desservis par une ou deux marches d'escalier.

Mais puits et pouzaraches ne permettent guère d'arroser davantage qu'un jardin.

BELLEVUE



Grand Bellevue et petit Bellevue au sud, avec leurs bassins (petits rectangles) et terre labourable à l'ouest, 1810. Plan cadastral de la section M dite de Bellevue.

AmSP, 8Fi1, 4NUM3



Bellevue : Galerie d'amenée d'eau depuis Saint-Vincent.

AmSP, 19Fi120, cl.O.Mondon, 1992



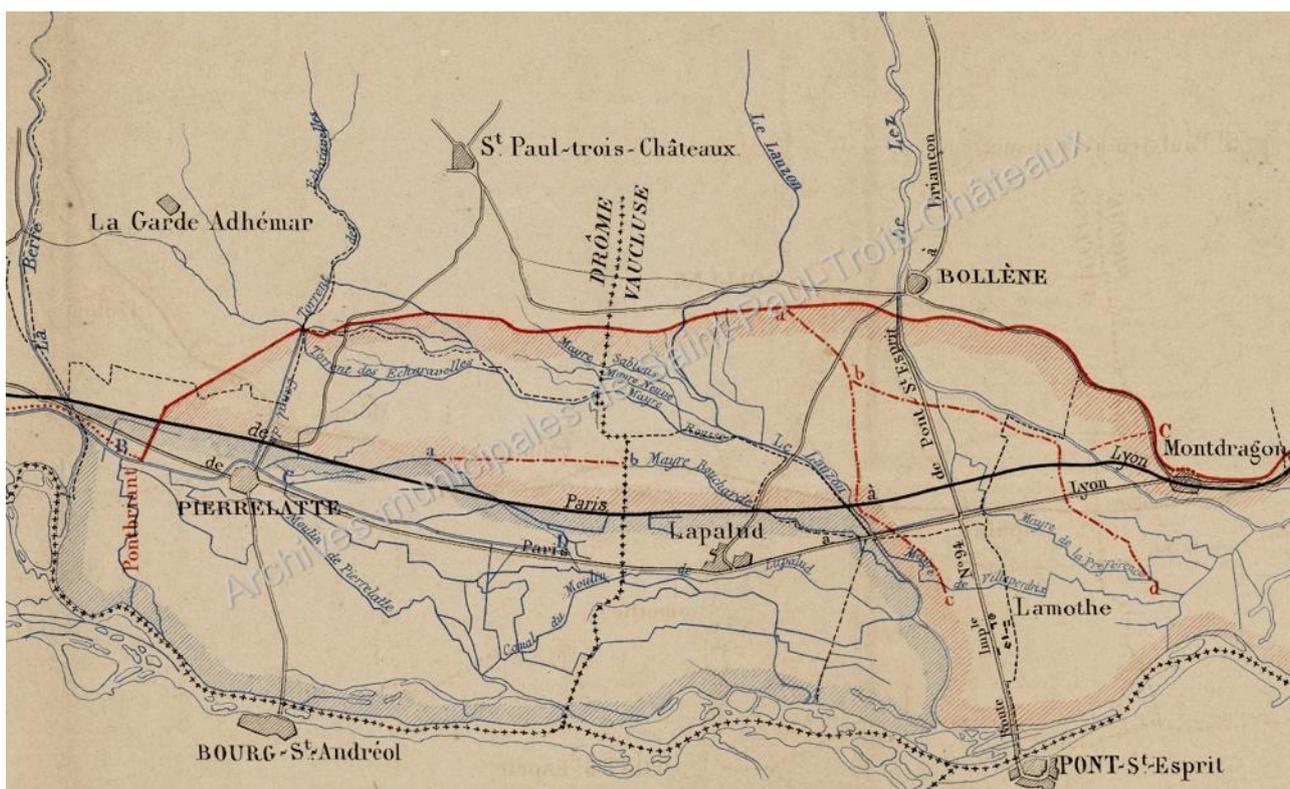
Grand Bellevue : bassin.
AmSP, 19Fi125, cl.O.Mondon, 1992

2 - CANAL DE PIERRELATTE

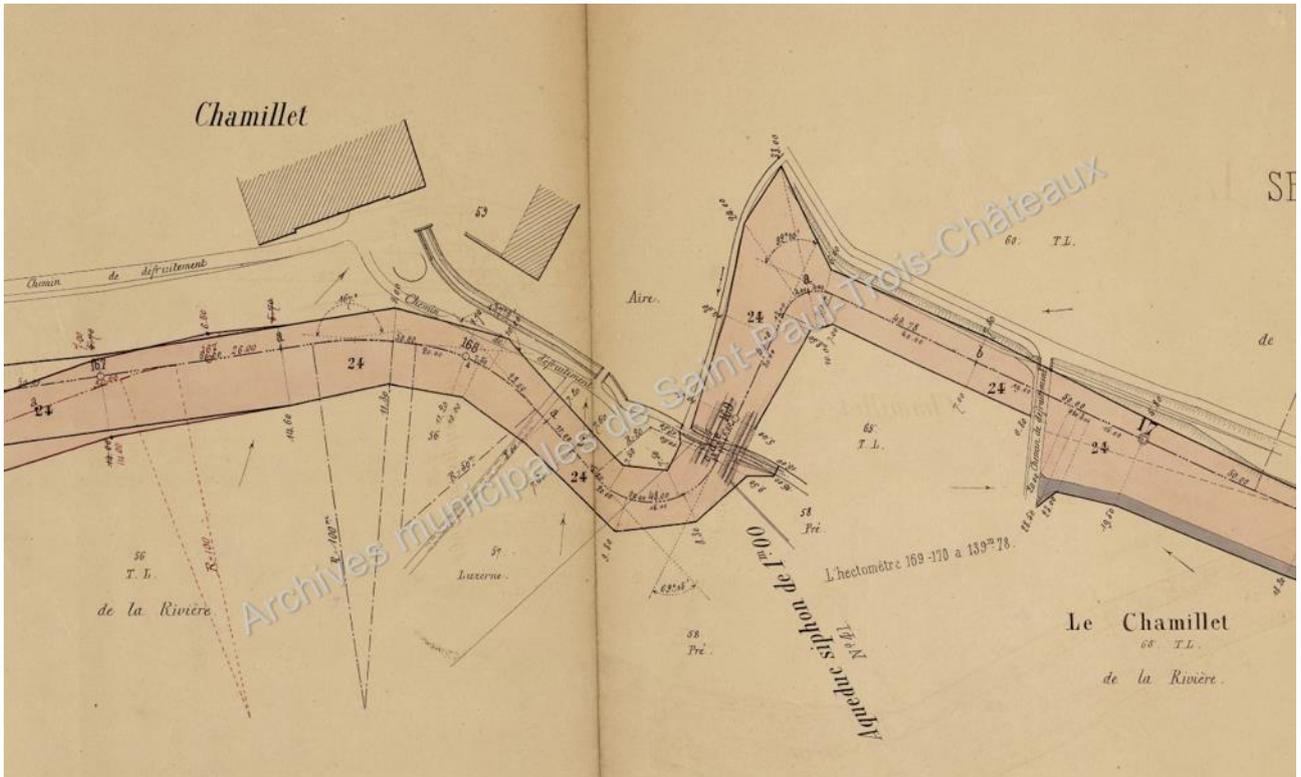
Le canal dit de Pierrelatte, dont les premiers aménagements datent de 1695 naît en fait sur la commune de Donzère au nord du pont suspendu. Il est un canal de dérivation des eaux du Rhône bien avant le canal usinier contemporain. Mais sa fonction quasi exclusive est l'irrigation.

Seuls les territoires de Donzère, Pierrelatte et Lapalud sont concernés jusqu'aux années 1880-1890 où le canal est dédoublé à partir d'un bassin de partage situé au lieu-dit La Cloche au nord de Pierrelatte. Le canal primitif devient le secondaire. Le nouveau canal devient le principal. Il s'oriente en direction du sud-est, passe sur une certaine distance sur le territoire de Saint-Paul avant de gagner le Vaucluse jusqu'à Sorgues

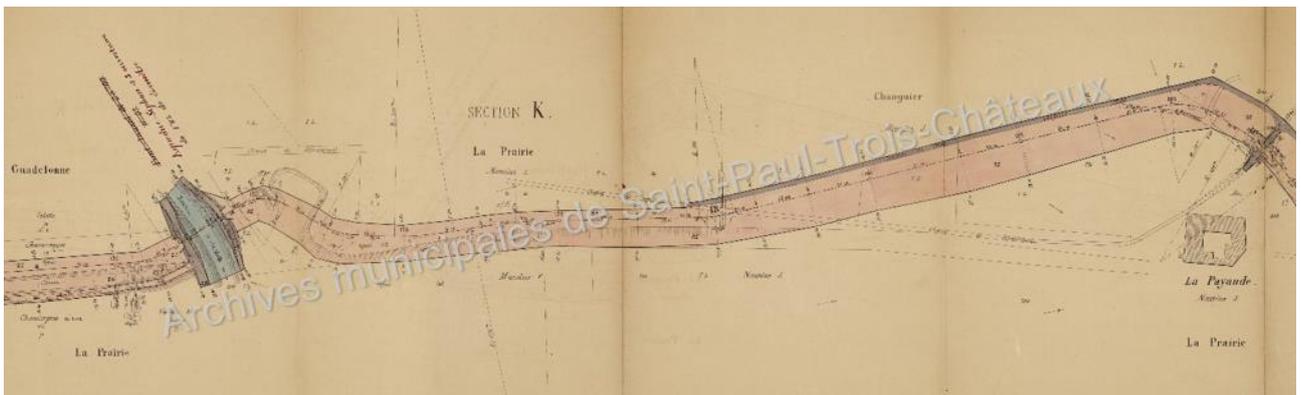
Le canal ne perturbe que peu finalement le paysage rural. Les Echaravelles, la Robine, le Béal des Moulins, les chemins ne sont en rien coupés.



Canal de Pierrelatte dans sa partie drômoise. Plan d'ensemble du projet de dédoublement, 1884.
AmSP, 5015

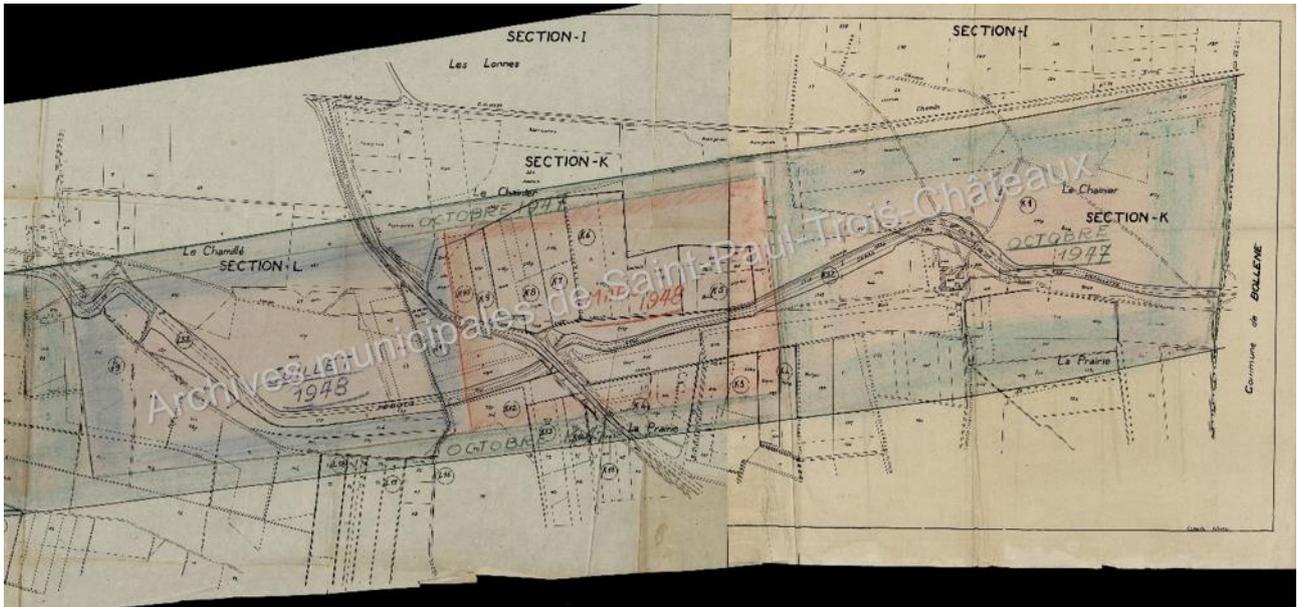


Canal de Pierrelatte dans sa section avec le domaine de Chamier et le Béal des Moulins qui passe dessous. Plan de détail du projet de nouveau canal principal, 1884.
AmSP, 5015



Canal de Pierrelatte dans sa section avec la Robine et la ferme de la Payande qui disparaîtra avec le canal usinier. Plan de détail du projet de nouveau canal principal, 1884.
AmSP, 5015

Le canal de Donzère-Mondragon engloutit quasiment intégralement le canal de Pierrelatte sauf à de rares endroits.



Canal usinier de Chamier au territoire de Bollène avec le canal de Pierrelatte « noyé ». Extrait du plan d'ensemble du canal de Donzère-Mondragon, 1947. AmSP, 5O16.



Ligne d'arbres immédiatement au sud de la Calamande le long d'une section de l'ancien canal de Pierrelatte. AmSP, 110Fi228, cl.O.Mondon, 2017.



Section du contre-canal en aval de la Calamande et en amont du siphon au nord de Chamier, empruntant en grande partie le lit de l'ancien canal de Pierrelatte.
AmSP, 110Fi230, cl.O.Mondon, 2017.



Au nord de Chamier, section du contre-canal en amont (1^{er} plan) et canal de fuite en aval (au fond) du siphon, empruntant en grande partie le lit de l'ancien canal de Pierrelatte.
AmSP, 110Fi238, cl.O.Mondon, 2017.

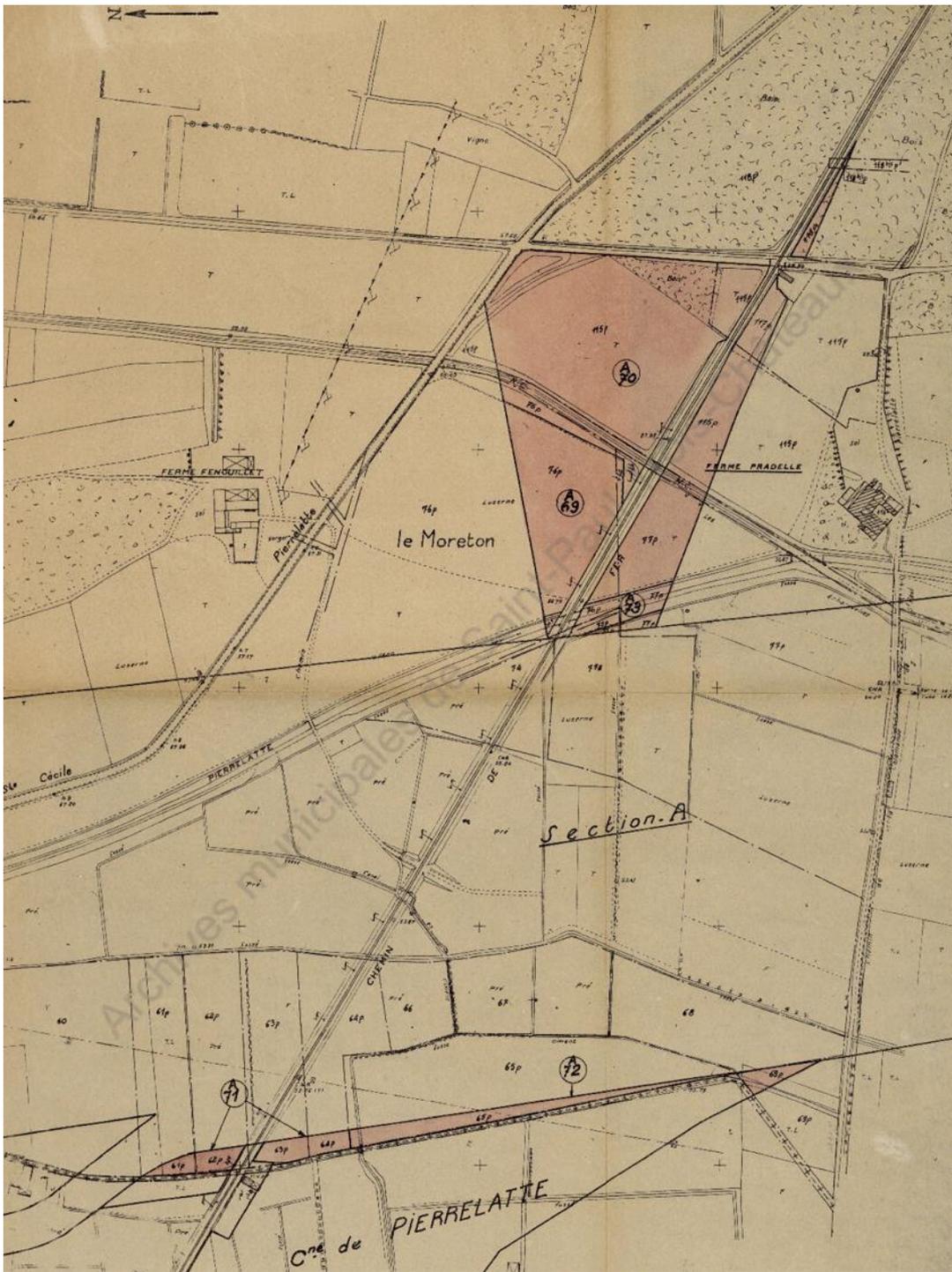
E- CANAL DE DONZERE-MONDRAGON

1- EMPRISE

Le premier des très grands chantiers qui succèdent à ceux du canal de Pierrelatte et des lignes de chemin de fer de Paris, Lyon à la Méditerranée (1857) et de Pierrelatte à Nyons (1897), est celui du canal de Donzère-Mondragon. Il épargne Pierrelatte et impacte toute la frange ouest du territoire de Saint-Paul.



Expropriations dans l'emprise du futur canal de Donzère-Mondragon. Plan d'ensemble entre La Garde-Adhémar et Bollène, 1947.
AmSP, 5016



Ferme de Fenouillet au nord et ferme de la Calamande au sud et entre les deux, la ligne de chemin de fer Pierrelatte-Nyons que le futur canal de Donzère-Mondragon va couper. Plan de détail des expropriations à venir, 1947. AmSP, 5016

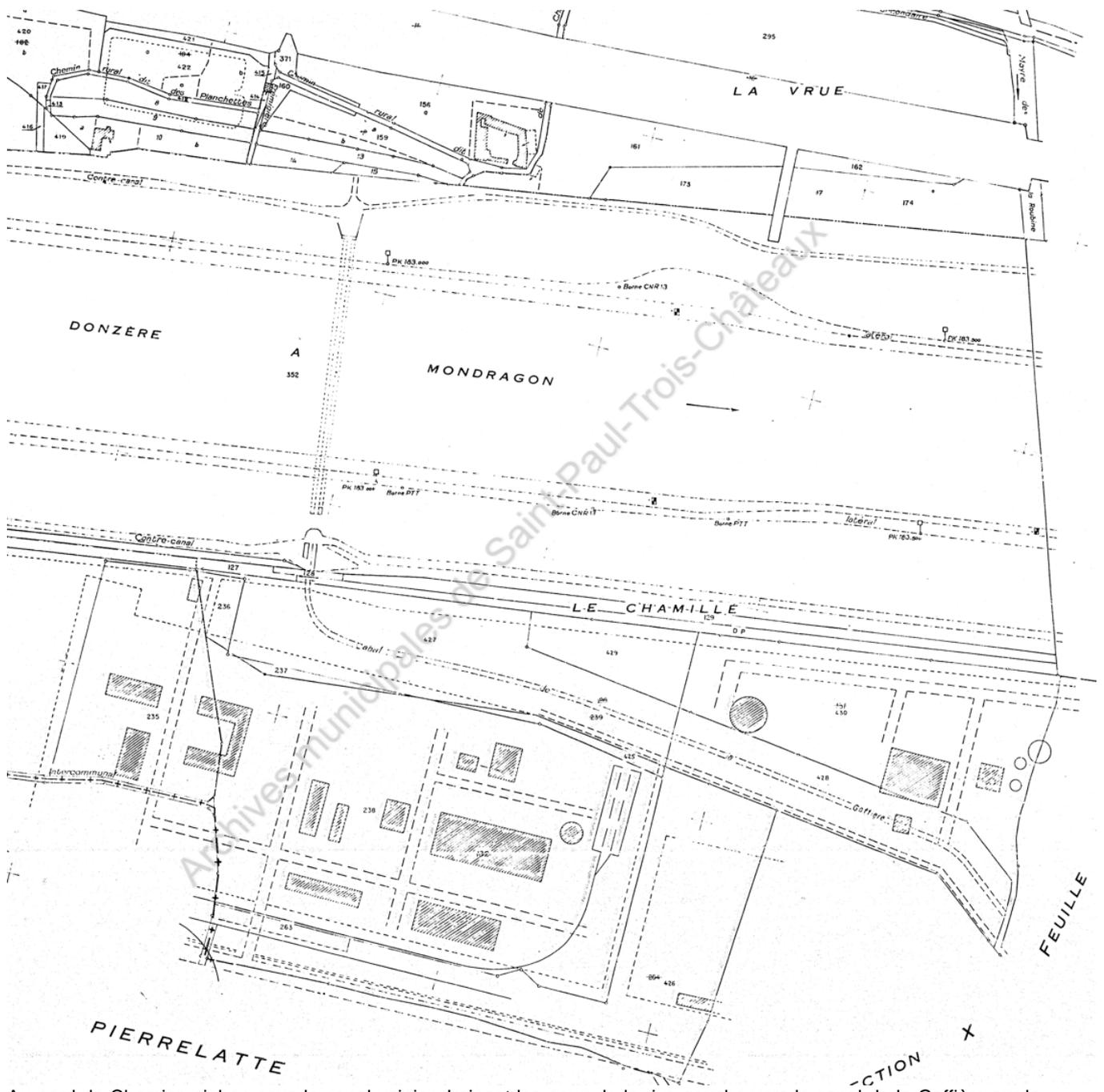


Emprise de la future Cité III pour loger une partie des personnels qui vont travailler au chantier. Plan de détail des expropriations à venir, 1947.
AmSP, 5016



Emprise des expropriations préalables au réaménagement du ruisseau de la Gaffière, lequel va devenir l'exutoire d'écoulement principal jusqu'à l'ancien lit du Lauzon, de toutes les eaux venant du nord-est et de l'est, rencontrant le canal usinier, c'est à dire son contre-canal et son canal de fuite. Plan de détail des expropriations à venir, 1948.
AmSP, 5016

← NORD



Au nord de Chamier, siphon sous le canal usinier drainant les eaux de la rive gauche vers le canal de la Gaffière sur la rive droite. Section Y1 du plan cadastral, 1962, révisé en 1979.
AmSP, 8F11, 2Mic17



Entrée du siphon, entre La Calamande au nord et Chamier au sud, qui reçoit les eaux du canal de fuite, celle de la Robine à cet endroit, coulant du sud au nord (1^{er} plan) et du contre-canal avec les eaux des Echaravelles, coulant du nord au sud (2^e plan sur la droite de l'image).
AmSP, 110Fi242, cl.O.Mondon, 2017



Canal de fuite (1^{er} plan) et déversoir (à gauche) qui arrive en face du siphon.
AmSP, 110Fi241, cl.O.Mondon, 2017

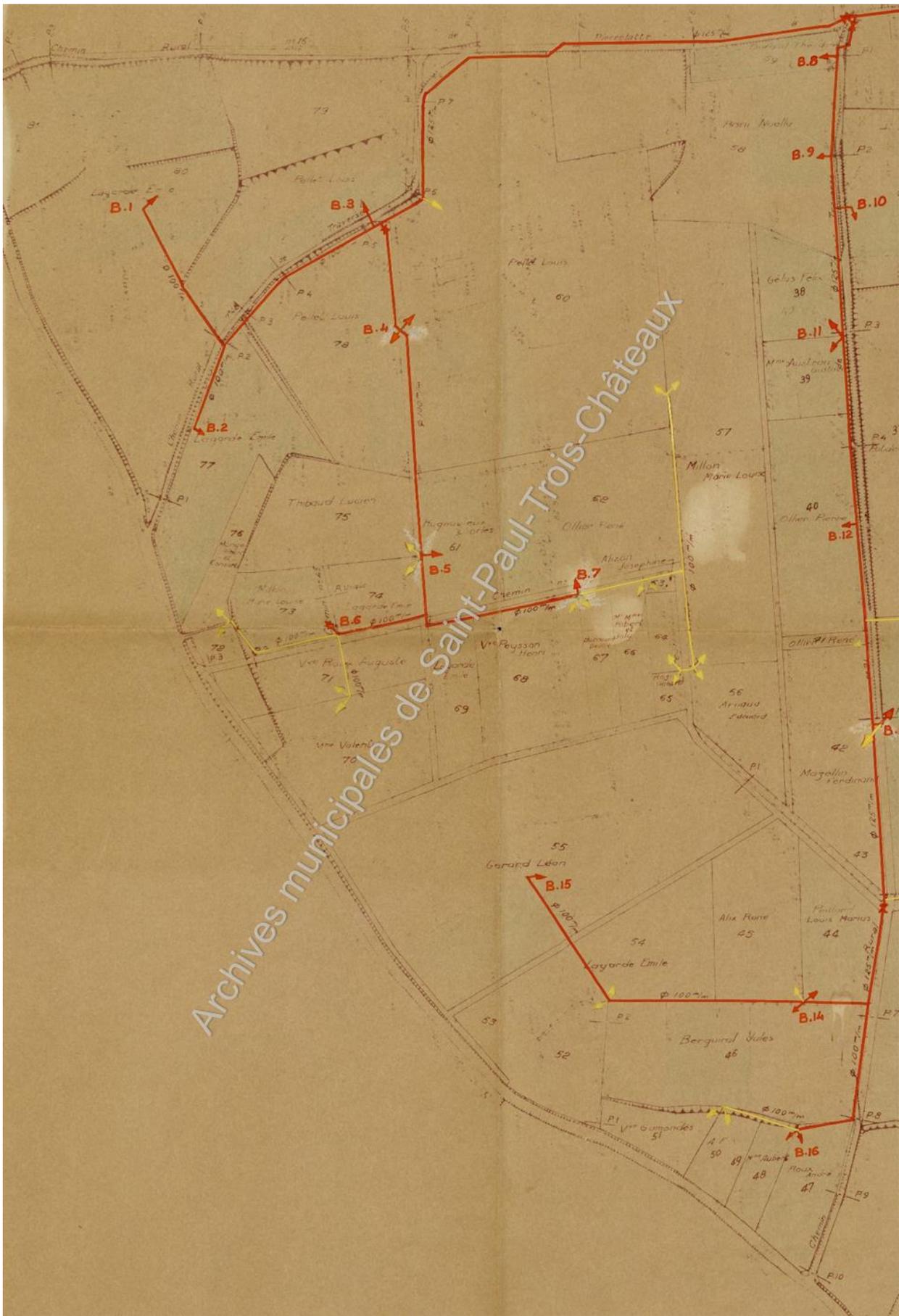
2- IRRIGATION

L'irrigation est le troisième volet du cahier des charges du canal de Donzère-Mondragon après la production d'électricité et la navigation marchande.

A l'est du canal usinier, elle va consister à mailler tout le territoire en combinant deux systèmes d'irrigation. Le premier est un réseau de canalisations en béton, surélevées à ciel ouvert. Il est circonscrit à la zone de plaine qui jouxte le canal usinier. Certaines sont encore utilisées de nos jours. Le second est fait de canalisations enterrées. L'eau du canal y est amenée sous pression, l'irrigation proprement dite se faisant par aspersion.



Irrigation par installation de canalisations à ciel ouvert, dans la plaine agricole de Donzère-Mondragon. Plan de la zone nord de Saint-Paul, 1956.
AmSP, 5016



Irrigation par installation de canalisations enterrées. Plan de la zone entre la route de La Garde et le chemin des Petits-Etangs, au nord de Saint-Paul, 1956. AmSP, 5016



Canalisation à ciel ouvert encore visible et utilisée au nord du quartier des Lonnes.
AmSP, 110Fi39, cl.O.Mondon, 2015